

ufologie
phénomènes
spatiaux

revue bimestrielle n° 33
mai 1977, 6me année

Cotisations

	Belgique	France	Autres pays
1977 (Inforespace n° 31 à 36)			
Cotisation ordinaire	FB 425,—	FF 62,—	FB 500,—
étudiant	FB 375,—	FF 54,—	FB 450,—
1976 (Inforespace n° 25 à 30)			
Cotisation ordinaire	FB 425,—	FF 62,—	FB 500,—
étudiant	FB 375,—	FF 54,—	FB 450,—
1975 (Inforespace n° 19 à 24)			
Cotisation ordinaire	FB 425,—	FF 62,—	FB 500,—
étudiant	FB 375,—	FF 54,—	FB 450,—
1974 (Inforespace n° 13 à 18)			
Cotisation ordinaire	FB 425,—	FF 62,—	FB 500,—
étudiant	FB 375,—	FF 54,—	FB 450,—
1973 (Inforespace n° 7 à 12)			
Cotisation ordinaire	FB 600,—	FF 85,—	FB 675,—
étudiant	FB 550,—	FF 80,—	FB 625,—
1972 (Inforespace n° 1 à 6)			
Cotisation ordinaire	FB 600,—	FF 85,—	FB 675,—
étudiant	FB 550,—	FF 80,—	FB 625,—
Collection complète d'Inforespace : 1972 à 1977 (n° 1 à 36)			
Cotisation ordinaire	FB 2900,—	FF 420,—	FB 3350,—
étudiant	FB 2600,—	FF 380,—	FB 3050,—

Cotisation de soutien par année : FB 650,—

Il n'est fait aucun envoi contre remboursement. Tout versement est à effectuer au CCP n° 000-0316209-86 de la SOBEPS, boulevard Aristide Briand, 26 - 1070 Bruxelles, ou au compte bancaire n° 210-0222255-80 de la Société Générale de Banque. Pour la **France** et le **Canada**, uniquement par mandat postal international ou par transfert bancaire **(ne pas envoyer de chèque).**

LES ANCIENS NUMEROS D'INFORESPACE (DE 1972 A 1976) SONT ENCORE DISPONIBLES

De nouveaux membres nous ont rejoints et nous rejoindrons bientôt. Sans doute beaucoup parmi eux désirent-ils connaître les débuts de notre revue. En prévision de cela, nous avions imprimé en nombre suffisant nos premiers numéros. Tous sont encore disponibles et les nouveaux affiliés peuvent donc, en les acquérant, se placer au nombre de ceux qui posséderont la collection complète d'INFORESPACE.

Vous trouverez dans nos cinq premières années de parution (n° 1 à 30) le début de nos grandes rubriques : un « Historique des Objets Volants Non Identifiés » (complet et édité en numéro spécial), le « Dossier Photo » (dont des cas belges et des séries exceptionnelles en provenance du Brésil), « Nos Enquêtes » (une ou deux grandes observations belges décrites dans chaque numéro), « Etude et Recherche » (avec l'étude sur la fameuse explosion de 1908 dans la Taïga, des travaux sur la propulsion des OVNI et les voyages vers les étoiles, et une vaste étude critique sur la théorie de l'orthoténie); parmi les articles parus dans la rubrique « Primhistoire et Archéologie », citons : « L'étrange site de Nazca », « Les fresques du Tassili », « Les cartes de Piri Reis ».

Vous y lirez aussi une étude de la SOBEPS sur les « OVNI au 19ème siècle », un inventaire d'anciens cas du Moyen Age, des articles approfondis sur de grands cas mondiaux, comme l'affaire Hill, Falcon Lake, Trancas (Argentine) ou Pirassununga et Lagoa Negra (Brésil), des articles de Michel Carrouges, Henry Durrant, Pierre Guérin, Ion Hobona, Allen Hynek, Jacques Jedwab, Brinsley Le Poer Trench, Claude Poher, et bien d'autres articles variés.

La SOBEPS est une association sans but lucratif qui, dégagée de toute option confessionnelle, philosophique, ou politique, a pour dessein l'observation et l'étude rationnelle et objective des phénomènes spatiaux et des problèmes connexes, ainsi que la diffusion sans préjugés des informations recueillies. Cette diffusion s'effectue par le truchement d'une revue bimestrielle de même que par des conférences, débats, etc. Nous sollicitons vivement la collaboration de nos lecteurs que nous invitons à nous communiquer toute information relative aux sujets traités dans la revue.
Selon l'espace disponible nous publierons les envois qui nous parviendront, leur publication n'engageant que la responsabilité de leur auteur. .
Si d'aventure vous êtes amenés à observer un phénomène spatial, ou si vous avez connaissance d'une telle observation par autrui, nous vous serions reconnaissants de nous prévenir très rapidement.

---

inforespace

Organe de la SOBEPS asbl
Société Belge d'Etude des Phénomènes Spatiaux
Avenue Paul Janson, 74
1070 Bruxelles - tél. : 02/524.28.48
Président :
Michel Bougard
Secrétaire général :
Lucien Clerebaut
Trésorier :
Christian Lonchay
Comité de rédaction :
Michel Bougard, rédacteur en chef
Alice Ashton, Jean-Luc Vertongen
Imprimeur :
M. Cloet & C° à Bruxelles
Editeur responsable :
Lucien Clerebaut

Sommaire

Les articles signés n'engagent que la responsabilité de leur auteur.

Etude et Recherche

Paralysie, l'arbre qui cachait la forêt (2)

L'analyse des cas de paralysie aux points de vue temporel, spatial et sociologique nous donne des informations d'une importance assez relative mais qui peuvent être comparées avec celles qu'ont obtenues dans des travaux antérieurs d'autres chercheurs comme Claude Poher par exemple.

Point de vue sociologique :

— L'âge des témoins oscille entre 4 et 78 ans avec une moyenne de 32 ans. 64 % des témoins ont entre 20 et 60 ans.
— Le sexe des témoins est masculin dans 87 % des cas.
— 65 % des témoins appartiennent aux couches inférieures de la population : manœuvres, ouvriers non qualifiés, petits commerçants, soldats, agriculteurs ...
— 45 % des observations ont au moins 2 témoins mais seulement 23 % des cas possèdent au moins 2 témoins paralysés.

Point de vue chronologique :

— années fastes : 1954, 29 cas dont 28 en Europe et 1 en Amérique du Sud;
1968, 6 cas, tous en Amérique du Sud;
— mois : minimum en juin (1 cas) et maximum en octobre (17 cas);
— jour : minimum (0 cas) : 4, 12, 22, 23, 24, 31 maximum (4 cas) : 5, 14, 29;
— heure : pics aux alentours de 19 h 45 et de 22 h 30;
84 % des cas entre 19 h 00 et 05 h 00.

Point de vue spatial :

— Europe : 67 % des cas; Amérique du Nord : 11 %; Amérique du Sud : 22 %. La France possède à elle seule 52 % des cas. Ceci est dû aux disponibilités d'information.
— Les cas se trouvent dans des régions rurales isolées pour 61 % de l'ensemble.

Point de vue ufologique :

— Les humanoïdes ont une taille allant de 0,80 à 1,40 m dans 71 % des cas avec un équipage moyen de 2 êtres.
— Ils sont au moins au nombre de 2 dans 59 % des cas. Ceci se rapporte bien entendu aux seuls cas avec humanoïdes.
— Les objets ont une forme sphérique dans 11 % des cas où ils sont décrits : cigaroïde dans 17 % des cas, discoïde dans 39 % des cas, ovale dans 11 % des cas.
Il y a aussi des tonneaux, des cônes, des champignons, des hémisphères ou des cloches.

Etude théorique de la paralysie

Introduction

L'abord de ce qui va suivre nécessite malheureusement des connaissances très spécialisées en neurologie et nous nous en excusons auprès du lecteur moyen. Mais il nous semble important que les hommes de science qui liront ce texte sachent que la recherche sur les OVNI ne se borne pas à un travail d'archiviste ou de statisticien. Elle permet la mise en œuvre de connaissances théoriques fondamentales sur l'être humain. L'homme se connaît mieux lui-même par la connaissance des choses. C'est valable également en ufologie.

Dressons un petit tableau clinique :

Sont paralysés :

membres inférieurs et supérieurs, cou, tête, organes de la phonation. Ces éléments sont para-

La nouvelle adresse de la SOBEPS ;

avenue Paul Janson 74

1070 Bruxelles

le numéro téléphonique a également changé. Du lundi au samedi, de 11 à 19 h, sans interruption, vous pouvez former le 02 / **524.28.48.**

Le secrétariat est fermé les dimanches et jours fériés.

lysés soit en partie soit tous ensemble. Cette paralysie peut être totale ou partielle au point de vue de l'intensité. Il peut s'agir d'une paralysie de fait par perte de force.

Ne sont pas paralysés :
(toujours) cœur et respiration réflexe;
(habituellement) vue, ouïe, équilibre, conscience, réflexes de peur, d'accomodation des yeux à l'obscurité, de la fermeture des paupières à la lumière, sensations.

Autres symptômes pouvant avoir une relation avec le phénomène :
essouflement, douleurs diverses, anesthésie locale, troubles mentaux immédiats ou retardés, etc... Ces symptômes n'existent que dans certains cas peu fréquents.

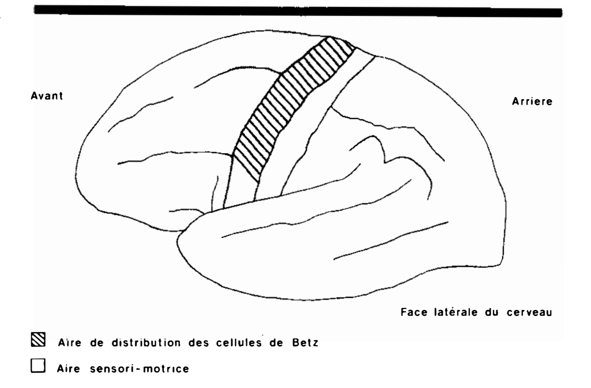
Localisation de la paralysie

— cellule musculaire : **non**, preuves : battements cardiaques, respiration, réflexes
— nerf périphérique : **non**, preuve : réflexes
— neurones alpha et gamma de la moelle : **non,** preuve : réflexes
— voies sensitives ou afférentes de la moelle : **non**, preuves : sensations, équilibre
— voies motrices efférentes de la moelle : **oui.**

Les voies motrices efférentes sont constituées des voies pyramidales et extra-pyramidales. Nous connaissons des cas d'atteinte des voies pyramidales : elles provoquent une paralysie dite « flasque » dont les symptômes correspondent bien avec ceux obtenus lors des paralysies par perte de force. Nous connaissons également dans la vie courante des cas qui ressemblent à la paralysie totale des membres : il s'agit de la cocontraction des muscles antagonistes lors d'un effort intense. Nous savons que celle-ci est sous la dépendance des voies motrices efférentes mais nous ignorons s'il s'agit vraiment de la voie pyramidale. Bien que conscients de cette relative faiblesse du raisonnement, nous concluerons ainsi : la paralysie s'explique par une action sur la voie pyramidale.

La voie pyramidale prend son origine dans la couche corticale de la région sensori-motrice (voir figure 1). Elle possède deux types de cellules originelles : les cellules pyramidales normales réparties dans toute la région et les cellules de BETZ ou cellules pyramidales géantes, spécifiques de

Figure 1.



la scissure frontale ascendante, région principale de la commande de la motricité volontaire. Ces dernières cellules sont fort intéressantes : elles sont au nombre de 34000 et leur taille ainsi que le diamètre des axones qui les prolongent sont bien plus importants que chez les autres cellules pyramidales. Elles sont en communication directe avec les neurones moteurs alpha de la moelle.

Hypothèse de fonctionnement

Supposons l'existence d'un champ de nature inconnue (électromagnétique ?) que l'on puisse focaliser et qui interférerait avec les concentrations ioniques extra- et intra-cellulaires et/ou avec la perméabilité membranaire. La membrane d'un neurone au point de vue électrique peut être comparée à une suite de résistances et de capacités en parallèle (voir figure 2). Ce sont surtout les résistances qui nous intéressent ici. Plus la surface membranaire est grande, plus il y a de résistances en parallèle donc plus la résistance membranaire totale est faible. Ce qui veut dire que le seuil électrique au niveau duquel une dépolarisation membranaire crée un influx nerveux baisse en fonction de l'accroissement du diamètre de la fibre nerveuse.

Conclusion : On excite plus facilement les grosses fibres que les fines

Reprenons notre champ et supposons qu'il crée des dépolarisations légères en agissant sur les ions ou sur les perméabilités membranaires. Ces dépolarisations pourraient atteindre le seuil électrique des cellules géantes et non celui des cellules normales (voir figure 3). Ceci induirait des trains d'influx nerveux dans chaque axone des cellules géantes. Ces axones se rendent directe-

Figure 2.

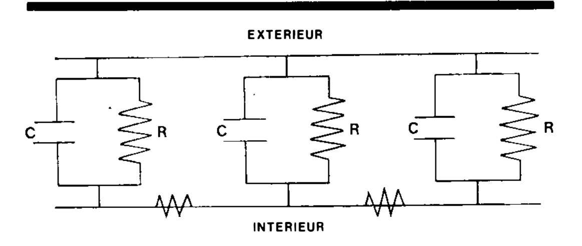
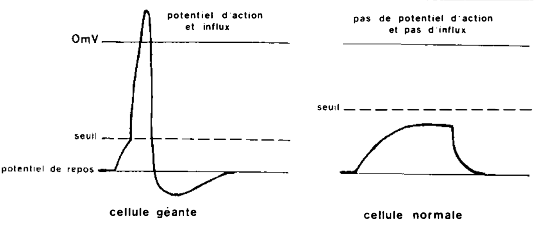


Figure 3.



ment aux motoneurones alpha et les excitent, ce qui entraîne la contraction de muscles antagonistes. Normalement, pour que ce système marche, il faut que soit supprimé le phénomène d'inhibition réciproque qui empêche la contraction d'un muscle lors de la contraction du muscle antagoniste. Si on considère que les interneurones inhibiteurs (responsables de cette inhibition réciproque) sont eux-mêmes inhibés par une autre catégorie de cellules appelées cellules de RENSHAW, le système peut fonctionner. Pour cela, il faut que les RENSHAW soient stimulées. Elles pourraient l'être par les axones des cellules géantes (mais ceci reste à vérifier).

A première vue, il existe une faille dans ce raisonnement. L'excitation des cellules géantes est un phénomène de tout ou rien. Il ne peut en être ainsi au niveau des motoneurones alpha qui doivent rester modulables pour maintenir l'existence des réflexes et de l'équilibre. Or ces motoneurones alpha ont la même taille que les cellules géantes et devraient elles aussi subir une excitation en tout ou rien. En fait, ce paradoxe n'existe pas car les motoneurones alpha se trouvent en quelque sorte dans un « marais inhibiteur » qui a pour effet d'élever leur seuil électrique (ceci aussi est à vérifier).

Nous possédons ainsi une mécanisme neurologique cohérent, quoique non entièrement prouvé, du fonctionnemet de la paralysie par immobilisation des membres. Quant au mécanisme de la perte de force, il doit sans doute s'expliquer par une élévation générale des seuils électriques de dépolarisation.

Les initiés savent que ce schéma qui peut paraître horriblement compliqué reste en fait simpliste au point de vue neurologique. En considérant les effets secondaires du tableau clinique, nous nous rendons compte que tout n'est pas expliqué sinon explicable, mais notre incompréhension semble plutôt dépendre de notre ignorance profonde des mécanismes fins du cerveau que d'une complexité extraordinaire de l'effet paralysant des OVNI.

Autres hypothèses de fonctionnement minoritaires

L'hypnose :

elle intervient certainement dans une série de cas qui devront être répertoriés mais cette explication ne convient en définitive qu'assez rarement.

La peur :

Il est indéniable que la notion de peur intervient dans un nombre très important de témoignages (au moins 30 %) mais suffit-elle à expliquer la paralysie ?

La psychologie nous enseigne l'existence d'une réaction d'alerte face au danger (startle pattern). Celle-ci se traduit habituellement par la mise en tension de tout l'organisme. Pourtant, dans certains cas non rares, on voit se produire tout le contraire : le corps se détend complètement; le tonus musculaire diminue; les muscles ne répondent plus. On appelle cette réaction « cataplexie ». Il faut noter que le cataplectique reste parfaitement conscient.

A mon avis, d'après l'étude des témoignages, cette explication de la paralysie ne convient que pour peu de cas qui se caractérisent par un temps de paralysie très bref. En aucune façon la peur ne peut expliquer les cas où la paralysie a duré plusieurs minutes, ni évidemment les cas très nombreux où la peur ne s'est révélée qu'**après** le début de la paralysie (par exemple le cas Dewilde).

Je remercie la SOBEPS d'avoir bien voulu ouvrir les colonnes d'Inforespace à ce texte qui, je l'espère, éclairera le lecteur sur l'éventail des possibilités de la recherche ufologique.

Jean-Luc Jorion
(DETECTOR SIDIP)

Nos enquêtes

Aische-en-Refail : seconde et... dernière ?

« Lorsqu'on a éliminé l'impossible, ce qui reste, quel qu'invraisemblable il soit, correspond à la vérité » (Sir Arthur Conan Doyle).

Introduction

L'enquête dont on va lire le compte rendu ci-dessous est la plus longue et la plus lente que j'aie réalisée jusqu'ici pour la SOBEPS. Cette lenteur m'est apparue à l'époque nécessaire car si les faits dont il est question dans ce rapport sont réels et authentiques, ce qu'après tous les contrôles directs et indirects auxquels je me suis astreint, je crois qu'ils sont, nous avons peut-être obtenu l'indication que certains lieux sont plus privilégiés que d'autres dans la manifestation du phénomène OVNI en Belgique.

Et quand il est question ici de lieux, il ne s'agit pas d'une région aux limites mal définies ou de telle ville ou village, mais très exactement d'une bande de terrain campagnard d'une dizaine de mètres de largeur sur environ cent mètres de long.

Il est bien sûr toujours possible en pareil cas d'invoquer la coïncidence ou plutôt, comme nous le verrons à la comparaison des deux incidents, une extraordinaire accumulation de coïncidences concomittantes; comme nous ne disposons en la matière d'aucune méthode qui nous permettrait de décider, dans un ensemble aussi complexe de circonstances, où s'arrête le rôle du hasard et où commence celui d'une réalité fonctionnelle qui nous serait inconnue, le jugement final en l'occurrence dépendra comme toujours de la subjectivité de chacun. C'est pourquoi je me contenterai de rapporter les faits tels qu'ils me sont parvenus et tels que je me suis efforcé, avant d'écrire ce rapport, de les vérifier.

Une conférence à Perwez

Dans la seconde moitié de l'année 1974, l'un de nos membres, Monsieur Pierre Solia, décida d'organiser à Perwez une conférence consacrée aux OVNI. Avec son ami Gérard Grède, il rassembla des documents, rédigea un texte, s'enquit d'une salle disponible. Et pour en augmenter l'impact, pourquoi ne pas ajouter aux grands classiques qui formaient le cœur de l'exposé — Kenneth Arnold survolant le Mont Rainier, Mantell à Fort Knox, les humanoïdes amateurs de lavande de Valensole — quelques enquêtes inédites du terroir ?

Solia reconnaît aujourd'hui qu'il lui manquait à l'époque la perception intime de l'incroyable comlexité qu'offre le sujet, ce qui représente à mon sens le critère qui permet de distinguer l'ufologue débutant de celui qui peut se prévaloir de quelqu'expérience. Qu'importe. Muni d'un enregistreur portatif et d'une carte de la région, il entreprit de recueillir les déclarations des témoins des environs, sollicités par une publicité discrète.

Ce travail, qui occupa ses loisirs pendant plusieurs mois, fut consigné sur une bande magnétique de 360 pieds représentant le contenu brut d'une dizaine d'enquêtes.

Solia eut le bon goût de nous remettre cette bande magnétique dans le courant du premier trimestre de l'année 1975, en remerciement de la documentation et de l'assistance technique que nous lui avions apporté.

« Voyez si vous trouvez là-dedans des choses de nature à vous intéresser » fut son bref commentaire.

Le cas G.P.

« Là-dedans » nous trouvâmes l'habituel tout-venant d'incongruités dont foisonne la matière que nous nous sommes fixés pour objectif d'étudier : les lumières erratiques dans le ciel pouvant être n'importe quoi et que des témoins peut-être abusés estiment « mystérieuses », des « choses » vues à des kilomètres de distance, d'autres à moins de trois cent mètres, des observations à témoin unique, d'autres où ils étaient nombreux. Dès la première écoute, deux d'entre elles me parurent mériter une attention particulière : la première concernait un groupe d'enfants occupés à leurs jeux inexplicablement confrontés à la présence proche dans les bois d'un groupe de boules lumineuses dont l'une s'était avancée jusqu'à une dizaine de mètres d'eux (1).

La seconde était un cas à témoin unique. Elle s'accompagnait d'une panne de moteur.

L'incident

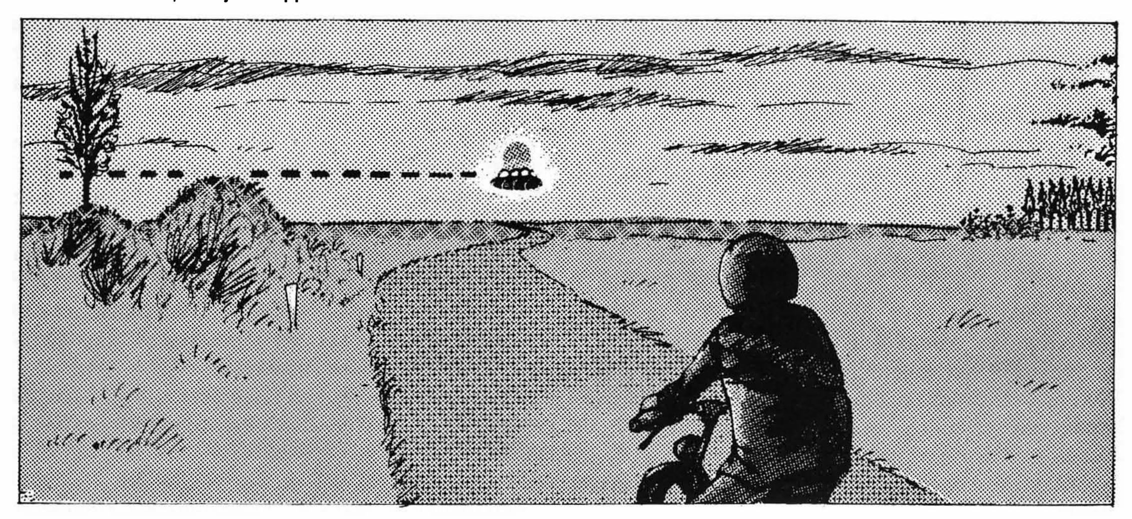
G.P. était à l'époque sous les drapeaux et caserné à Liège d'où il revenait chez lui que le week-end. C'est par conséquent très vraisemblablement au cours de l'un d'eux que se produisit l'incident qu'il allègue. En cette fin d'année 1966, il était âgé de dix-neuf ans et par une froide nuit de novembre, il avait été saluer sa fiancée. Il pilotait maintenant un vélomoteur (du type deux-temps) de marque Flandria 49 cc et regagnait le toit paternel.

Il venait de dépasser le hameau de Liernu et remontait la route en direction de Perwez. Chau-

---

1. L'enquête réalisée sur ce cas sera publiée prochainement; je signale seulement ici l'avis du garde-forestier du bois en question suivant lequel « il s'agissait tout simplement d'un groupe de boy-scouts occupés à un jeu de nuit ».

A basse altitude, l'objet s'approchait du témoin.



dement vêtu, coiffé d'un casque, il suivait machinalement le ronronnement régulier de la machine qui n'avait jusqu'alors jamais manifesté la moindre défaillance. Il était un peu plus de 23 h, dans le ciel dégagé et sans lune brillaient quelques étoiles.

Comme il venait de passer un petit chemin de terre en traverse de la route et abordait une légère côte en S, il remarqua que le ciel s'embrasait de rouge devant lui. En même temps le régime du moteur ralentissait fortement malgré un appel immédiat de la poignée des gaz et le phare faiblissait, ne projetant plus sur le béton de la route qu'une vague tache jaunâtre.

Surpris, le conducteur rétrograda instinctivement de vitesse, passant de troisième en seconde, puis en première, sans parvenir à relancer l'engin. Le ciel s'embrasait de plus en plus et quelque chose s'approchait de la route à basse altitude. Il leva la tête :

« Je vis survenir sur ma gauche un objet circulaire d'où provenait la lueur. Il n'était pas très grand, je dirais 3 à 4 m de haut pour 4 à 5 m de base. Sa forme était celle d'un disque plat surmonté d'une coupole allongée qui faisait penser à une ruche d'abeilles. Cette coupole était sombre, la base illuminée d'un mélange de rouge, de jaune et de blanc qui formait un halo à dominance rougeâtre dans lequel se découpait sa silhouette. Il venait dans ma direction en émettant un bruit sourd ».

L'objet était très bas, si bas que G.P. cru qu'il allait entrer en collision avec lui, ce qui lui fit baisser instinctivement la tête. Mais il passa certainement à 10 ou 15 m du sol, sans dévier de sa trajectoire ni ralentir et continua vers la droite en direction des champs qu'il éclaira au passage.

« Lorsqu'il passa au plus près de moi, je pus distinguer un fond plat de couleur sombre qui était cerclé de lumières rouge-jaune qui semblaient provenir de « hublots » disposés sur le pourtour. Il n'y avait ni flammes ni traînée; le bruit en provenance de l'engin, que je pus percevoir malgré le casque qui me couvrait et le fait que le moteur du Flandria continuait à tourner au ralenti, n'était pas un sifflement, mais un bruit sourd et régulier qui me fit penser à celui d'un moteur. Je ne perçus aucun autre détail. »

Le tout s'était passé très vite, en 15 secondes environ.

Lorsque l'objet se fut éloigné d'une cinquantaine de mètres, le vélomoteur repartit d'un seul coup tandis que le phare se rallumait complètement.

« Il y eut comme un choc, une secousse, la machine fit un bond et j'eus du mal à la maîtriser. Je filai en direction de Perwez sans demander mon reste. »

Extraits de l'enquête de Pierre Solia

Novembre 1974, au domicile du témoin.

P.S. : Quelle impression avez-vous eue quand l'objet est passé près de vous ?

G.P. : Ma première réaction a tout d'abord été la peur, quoi, du fait que ma moto s'est arrêtée. Et alors le phare a baissé, le bruit sourd de l'objet qui passait au-dessus de moi m'a donné la peur...

Je n'entendais déjà pas bien, j'avais un casque sur la tête et en voyant cet objet se diriger vers moi je croyais entrer en collision avec. J'ai baissé instinctivement la tête, mais l'objet est quand même passé entre 10 et 15 m au-dessus de moi, la hauteur d'une maison et j'ai eu une peur, une frousse énorme. Je l'ai regardé disparaître dans les champs et je n'ai pas demandé mon reste... je suis revenu sur Perwez.

P.S. : Qu'avez-vous fait en rentrant ?

G.P. : Ah, évidemment, la première réaction de ma mère, elle m'a dit : « Tu es tout pâle, qu'est-ce qu'il t'est arrivé ? » Alors je lui ai répondu : « Je ne sais pas ce que j'ai vu » et je lui ai raconté, mais j'ai eu du mal à me ravoir, j'ai dû prendre une petite tasse de café pour me remettre, je n'en ai pas dormi la nuit... et le lendemain, je suis quand même retourné sur les lieux et je n'ai rien vu... en passant sur... et ça a été oublié.

P.S. : Avant cette observation, vous n'aviez jamais rien vu de semblable ?

G.P. : Non... Jusqu'alors je n'avais rien vu.

P.S. : Et depuis ?

G.P. : Non plus. Je n'ai plus jamais rien vu depuis lors.

P.S. : A votre avis, cet objet, qu'est-ce que c'était? Ça ressemblait à quelque chose de connu sur terre (2).

G.P. : Non, tout à fait inconnu. Je ne crois pas que ce pouvait être un ballon sonde ou ... ni météore, ni hélicoptère, ni avion... ni ballon. Non, je ne vois pas, je ne vois vraiment pas ce que ça pouvait être. Sans certifier que c'était un objet volant non identifié, en tous cas, c'était mystérieux !

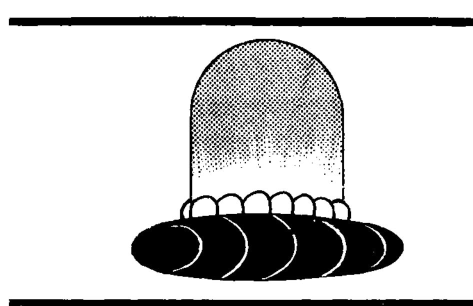
P.S. : A l'époque, vous croyiez aux soucoupes volantes ? Vous aviez lu quelque chose à ce sujet ?

G.P. : Non, pas tellement. Pas personnellement. J'étais plutôt jeune, j'avais 19 ans, je n'en parlais pas tellement. **Comme tout le monde, quoi, on entendait parler des Martiens** (3), mais ça ne me disait... ça ne me faisait ni chaud ni froid, tandis qu'à l'heure actuelle, on est un plus... on y croirait un peu plus facilement !

L'enquête de la Sobeps

Le travail de Solia était fort bien fait mais il y manquait le rapport type que nous adoptons à la SOBEPS pour cataloguer nos enquêtes. Plus précisément, l'indispensable plan des lieux était absent et je pense que la technique que nous suivons est fructueuse car si Solia l'avait suivie, il n'aurait pas pu manquer d'être frappé, sachant ce qu'il savait déjà à l'époque, par ce qui m'intrigua dès la première audition de la bande magnétique — et que le lecteur qui nous suit depuis nos débuts n'aura peut-être pas manqué de percevoir lui-même à la lecture de ce qui précède. Ce serait incroyable me disais-je si... N'était-il pas surprenant que Solia n'ait pas fait le rapprochement lui-même ?

Croquis de l'objet réalisé d'après les indications du témoin.



Avec tous ces points d'interrogation présents à l'esprit, je pris contact avec le témoin et me rendis chez lui à la fin du mois de septembre 1975. J'étais accompagné d'une collaboratrice de la SOBEPS qui a préféré depuis faire cavalier seul. M. G.P. nous reçut très gentiment, répéta dans les moindres détails ce qu'il avait déjà confié à Solia un an auparavant sans que ce nouveau récit ne présente des altérations vis-à-vis de ses déclarations initiales, réalisa des croquis de ce qu'il se souvenait avoir vu, ajouta quelques précisions comme le fait que le vélomoteur avait continué à se comporter comme un honnête vélomoteur dans les mois qui avaient suivi jusqu'à mourir de vieillesse comme n'importe quel vélomoteur et que lui, G.P., n'avait pas éprouvé de troubles anormaux dans les jours qui avaient suivi l'observation. Je lui demandai alors de nous conduire sur les lieux, de refaire le même trajet que celui qu'il avait suivi en cette soirée de novembre 1966.

Nous partîmes donc en direction de Liernu où nous fîmes demi-tour pour revenir vers Perwez.

2. Un bon exemple — et Solia, s'il lit ces lignes, voudra bien me pardonner cette remarque — de la façon dont un enquêteur peut involontairement « téléguider » les réponses d'un témoin dans le sens de telle ou telle hypothèse de travail implicite.

3. Cette réflexion que j'ai entendue exprimée par des dizaines de témoins montre combien est erronée la conviction de certains ufologues selon laquelle « de nombreux chefs de gouvernements sont convaincus de l'origine extra-terrestre des OVNI, obtenue notamment par les ordinateurs (?), mais il n'en disent rien pour éviter la panique ». Quelle panique ?

Tableau 1 : Caractéristiques des deux observations

Données brutes	cas G. P.	cas N. D.
Date	??.11?.1966	24.01.1974
Nombre de témoins	un	un
Confirm. indirecte	quatre	trois
Activité	vélomoteur	voiture
Motif	rentrait chez lui	rentrait chez elle
Heure locale	23 h - 23 h 15	16 h - 16 h 05
Cond. atmosph.	temp. fraîche, ciel dégagé	idem
Durée de l'observ.	env. 15 sec	env. 1 min
Situation de l'OVNI	à basse altitude	au sol, puis à basse altitude
Forme	ruche d'abeille sur disque	coupole aplatie avec trois sections
Couleurs	sombre et lumières jaune-rouge	une section rouge, une section jaune, une section noire
Détails	« hublots » en pourtour	« pastilles noires » en pourtour de la section blanche
	∅ 4 à 5 m sur 3 à 4 m de haut	∅ 1 m sur 0.5 m de haut (*)
Fin de l'observat.	disparaît derrière rangée d'arbres	idem
Effets	arrêt du moteur puis remise en route sans intervention du conducteur lors de l'éloignement	idem
Effets secondaires	anxiété, angoisse	anxiété, cauchemars
Coordonnées du lieu	lat. N 50°36'30" ± 0.3" long. E 4°49'23"	lat. N 50°36'30 idem
Trajectoire	E - O	E.S.E. - U.N.O. (**)

* : Au cours de l'entretien que j'ai eu avec elle le 30 octobre 1976, Mme N.D. m'a déclaré que le 26 janvier 1974 elle avait sans doute, sous le coup de l'émotion sous-estimé les dimensions réelles de l'OVNI qu'elle avait vu.
** : Cette trajectoire est approximative dans le cas G.P., eu égard à l'ancienneté de l'observation. Elle est tout à fait précise pour l'autre.

Je roulais lentement, attentif aux injonctions de mon passager.
A un moment donné G.P. me fit signe du bras : *« Arrêtez, c'était ici ». « Vous en êtes sûr ? ». « Oui, c'était en début de virage, sur une légère pente. C'était bien ici ».*
Ma stupéfaction, mon incrédulité étaient à leur comble : **nous étions exactement à l'endroit où le 24 janvier 1974, Mme N.D. disait avoir subi un arrêt de moteur de par la présence d'un OVNI de petite taille posé au sol** (4).
Revenu de ma surprise, je suspectai aussitôt quelque sombre machination qu'il allait falloir à présent démonter.

Doutes et confirmations

Car enfin, parmi tous les cas d'OVNI possibles et tous les lieux possibles parmi ces cas, comment admettre que deux engins présentant des similitudes indiscutables (taille, allure générale, couleur) aient pu se manifester à sept ans d'intervalle dans des circonstances semblables (arrêt de moteur, puis redémarrage sans intervention du conducteur) et de plus au même endroit ? (5)
Je commençais à regarder avec circonspection ce petit tronçon de route, comme s'il était hanté. Les doutes vinrent les premiers, comme il est de saine logique chez tout enquêteur quelque peu entraîné. La jeune femme qui m'accompagnait me faisait remarquer que G.P. s'était quelque peu troublé lorsque je lui avais demandé s'il avait connaissance de l'incident du 24 janvier 1974, avant que de reconnaître en avoir entendu parler, mais tout ignorer de l'identité du témoin et de ses circonstances exactes (6).
Mais G.P. n'avait-il pas assisté à la conférence de Solia et ce dernier n'y avait-il pas rappelé dans ses grandes lignes le « cas N.D. » ? Comment dès lors G.P. ne s'en souvenait-il pas ?

Je le réinterrogeai à ce sujet le 11 novembre 1976 : *« Je ne m'intéresse pas de très près à ces questions comme vous le faites. Mon hobby à moi c'est le sport. »* fut sa simple réponse. Or ne voilà-t-il

4. Voir Inforespace n° 16, pp. 12 à 15. S'y reporter pour le plan des lieux.
5. Pour être tout à fait précis, G.P. nous fit arrêter 10 m exactement **en deçà** de l'endroit où Mme N.D. déclara avoir vu l'OVNI posé. Il est important de noter qu'au cours de l'observation de G.P. le vélomoteur continua à rouler sur sa lancée et que très probablement l'endroit où G.P. nous fit arrêter était celui où il avait commencé à apercevoir l'OVNI.
6. Rappelons que dans l'article cité ci-dessus l'identité de Mme N.D. n'était pas communiquée.

Tableau 2 : Chronologie des événements

Date	Evénement
fin nov. 1966	incident G.P. qui en parle à sa famille et à quelques amis
24.01.1974	incident N.D. qui tient à le garder secret
26.01.1974	enquête Sobeps de l'incident N.D.
début août 1974	Inforespace n° 16 relate l'incident N.D.
novembre 1974	Solia interroge G.P.
1er trim. 1975	Solia remet à la Sobeps la bande magnétique contenant l'enq. G.P.
30.09.1975	enquête Sobeps de l'incident G.P.
30.10.1976	contre-enquête Sobeps de l'incident N.D. qui persiste
06.11.1976	confirmations indirectes du cas G.P.
11.11.1976	contre enquête Sobeps de l'incident G.P. qui persiste

pas qu'au cours de notre premier entretien, ma compagne d'enquête avait justement remarqué dans la bibliothèque à laquelle je tournais le dos quelques ouvrages de la collection « Jai Lu - Aventure Mystérieuse » et autres « Laffont - Livre Noir »? Et parmi ces livres le — trop — célèbre « Les soucoupes volantes ont atterri » de Leslie et Adamski ? *« C'est mon beau-frère qui me les a offerts après que je lui aie parlé de l'incident »* déclare G.P. Leurs dates d'édition sont d'ailleurs postérieures à 1966.

Comme toujours de ce genre d'enquête les points d'interrogation et les doutes ressurgissaient plus nombreux à mesure que l'on croyait les avoir résolus. Je pris des notes, préparai l'habituel rapport pour la SOBEPS... et décidai de mettre toute l'affaire au frigo pour un an.

A la fin du mois d'octobre 1976, les choses étaient restées au même point. Je n'avais reçu ni coups de téléphone mystérieux, ni mises en garde sybillines, et du côté de G.P. comme de celui de Mme N.D., pas plus que de celui de Solia, rien de neuf n'avait transpiré. Je résolus alors de m'attaquer aux protagonistes secondaires en suivant la chaîne des événements.

L'épouse de G.P. était hors jeu dès le départ : elle avait assisté à notre interview de septembre 1975 et confirmait sans réserves les déclarations de celui qui, à l'époque, était son fiancé :

« Dans les jours qui ont suivi, il m'a raconté ce qui était arrivé. Puis il n'en n'a plus parlé qu'à quelques rares personnes car tout le monde se moquait de lui ».

Je commençai par Gérard Grède. Faisait-il partie de la machination ?

« Je ne connaissais pas du tout G.P. à l'époque de l'incident, contrairement à ce que vous pensez. En fait, lorsque Pierre et moi avons décidé de faire cette conférence, nous avons apposé des affiches pour en faire la publicité. G.P. s'est un jour présenté au magasin et m'a déclaré qu'il avait quelque chose à raconter. Je l'ai alors aiguillé vers Solia qui est allé l'interroger. A ce moment notre conférence était pratiquement prête et nous ne voulions plus en changer le texte, déjà passablement chargé (7). Oui, nous avons eu l'impression Pierre et moi qu'il racontait la vérité ».

Un ami à qui G.P. nous avait dit avoir raconté son aventure à l'époque fut également assez facilement retrouvé, quoique G.P. nous ait confié ne plus l'avoir rencontré depuis des années (8). J'appelai ce Monsieur par téléphone. Il s'agit d'un instituteur de la région.

Après être revenu de sa surprise, il me dit ceci :

« Oui, j'ai entendu parler de la SOBEPS. Je me rappelle très bien que G.P. a raconté en 1966 avoir vu une « soucoupe volante » sur la route d'Aische-en-Refail. Cela a même fait l'objet de nos fréquentes conversations dans les semaines qui ont suivi ».

Chez les parents de G.P. même scénario. Je parlai à son père tout à fait par hasard, alors que je cherchais à atteindre G.P.

« Oui, je me souviens très bien. Quand il est rentré il était visiblement en état de choc. Je ne l'ai jamais vu comme ça. Il n'arrivait pas à se remettre. Il était vert » (sic).

Il restait alors l'autre côté de la barrière : Mme N.D. Si quelqu'un avait inventé dans cette affaire ce serait donc elle. Dans cette petite ville qui s'ennuie, n'aurait-elle pas pu avoir vent du « cas G.P. » de longue date, et l'avoir repris à son compte propre en l'embellisant pour on ne sait quelle obscure motivation ?

7. De fait l'enquête de Solia sur le cas G.P. est la dernière sur la bande magnétique (début de la face 2).
8. De fait l'ami avait entretemps déménagé et l'adresse donnée par G.P. n'était plus la bonne.

Je retournai la voir, lui fit part de mes doutes, de mes soupçons. Je ne réussis qu'à la blesser et à la fâcher. Furieuse, elle déclara que je pouvais penser ce que je voudrais, qu'elle n'avait jamais échangé avec G.P. la moindre parole, qu'elle **savait** que son observation était réelle. D'ailleurs n'avait-elle finalement pas dû changer de voiture peu de temps après l'incident suite à des ennuis mécaniques répétés (9) ? Ne pensais-je pas que c'était là pousser un peu loin le goût de la mystification ? Elle était prête à jurer sur une Bible s'il le fallait.
Elle fit mieux : elle me conduisit chez ses parents qui avaient été les premiers à constater l'état dans lequel s'était trouvée leur fille quelques minutes seulement après sa rencontre avec l'OVNI le 24 janvier 1974 et qu'à la suite de circonstances familiales qui n'ont pas leur place ici nous avions omis à l'époque de commun accord d'interroger.
Et là, même scénario que chez les parents de G.P. : oui, ces deux braves vieux plutôt éberlués par mon irruption soudaine dans leur intérieur se souvenaient très bien de cette fin d'après-midi d'hiver où leur fille leur avait raconté une histoire invraisemblable de soucoupe volante qui montait et redescendait sur la route, d'un moteur qui s'arrêtait, d'une radio morte. Elle en était encore toute pâle et tremblante en le leur racontant.
Il m'offrirent une tasse de café.

Une ligne directe Aische-en-Refail - Zéta du Réticule ?

Que se passe-t-il sur ce petit tronçon de route Wallonne ? Combien de fois des OVNI furtifs et improbables ont-ils suivi le même trajet à cet endroit ? Combien sont-ils les automobilistes qui ont entrevu leur présence équivoque et qui se sont empressés de rentrer chez eux, de penser à autre chose pour ne pas passer pour des déséquilibrés ?
Combien d'autres « cas N.D. » ou « cas G.P. » faudra-t-il encore avant que nous ne commencions à comprendre réellement que des objets non identifiés hantent notre ciel et qu'il serait peut-être temps de s'en occuper avec tous les moyens nécessaires ?
Y aura-t-il jamais une troisième « affaire Aische-en Refail » ?

Franck Boitte.

---

9. Nous avons fait allusion à certains de ces ennuis dans Inforespace n° 17, p. 34.

20 septembre 1975 : Phénomènes insolites dans le ciel de la capitale

Le ciel de la région bruxelloise fut, à la date du 20 septembre 75, le théâtre de mystérieux phénomènes qui s'échelonnèrent tout au long de cette journée.
Assez curieusement, plusieurs témoignages d'observations réalisées en divers endroits de la capitale, à savoir St-Josse-Ten-Noode, Woluwe-St-Etienne, La Hulpe et Etterbeek, parvinrent à la SOBEPS, mentionnant chacun un épisode particulier du phénomène qui s'était produit ce jour-là. Mais s'agit-il bien d'un même phénomène ?
Voyons les faits .

St-Josse-ten-Noode : intrigante boule de lumière

Il est 0h39 et une légère brume ceinture la ville au niveau de l'horizon. Le ciel est cependant dégagé et dévoile un champ d'étoiles. La nuit est douce malgré un léger vent de secteur S.O. La pleine lune au SSO éclaire fortement le ciel tout en se trouvant en dehors du champ de vision du témoin. Celui-ci, M. E. Van Hertum, 29 ans, ouvrier de presse, se trouve à son domicile et, suivant son habiture — voire son hobby — il scrute infatigablement le ciel dans l'espoir de débusquer le passage ... d'avions. Au travers de sa fenêtre, orientée à l'ouest, en direction du centre ville, on distingue successivement la partie gauche du Centre Rogier, deux rangées de toitures distantes d'une centaine de mètres, deux antennes TV puis le building de la Prévoyance Sociale dont l'éclairage s'est éteint à minuit. Brusquement, à une distance d'environ deux cents mètres, entre les deux antennes TV, apparaît à la hauteur du sommet de la plus petite, un objet circulaire ou sphérique, de dimension légèrement inférieure à celle de la pleine lune. Sa couleur blanc cru est semblable à un reflet de soleil dans un miroir mais sans être aussi éblouissant. D'après le témoin, les bords sont liserés d'un anneau jaune-orange et l'ensemble tremble légèrement comme « une image vue au travers d'un voile de chaleur ». Cette impression va durer tout au long de l'observation. L'objet monte très lentement à la verticale. Il semble épouser la direction de l'axe des antennes TV et, au cours de cette ascension, sa luminosité faiblit légèrement. Il décrit ensuite une petite courbe incurvée vers le bas, toujours à la même vitesse, comme s'il voulait éviter le dessus de la plus haute des deux antennes. A ce moment, sa luminosité augmente légèrement puis il part en

oblique sous une inclinaison de 45° en direction du sud. Sa luminosité rediminue.

Parvenu au-dessus du building de la Prévoyance Sociale, par 50° d'élévation, il s'éteint brusquement. L'observation totale a duré environ 3 minutes. Aucun bruit n'a été perçu. M. E. Van Hertum était seul au moment de l'observation. Il a continué à observer le ciel jusqu'à 2 h 30 sans plus rien remarquer d'anormal (1).

Complément d'information : Cette observation pourrait sembler compatible avec celle d'un ballon-sonde. Un lâcher a eu lieu à Uccle à minuit : ballon brun muni d'une radio-sonde et d'une cible radar. Ce ballon est également pourvu d'une lampe de 4 volts. Il a atteint une altitude de 20.870 mètres. La direction prise par « l'objet » est néanmoins incompatible avec la direction du vent et l'extinction subite ne s'explique toujours pas.

Woluwe-St-Etienne : pris sur le vif

Quittons le centre ville vers des lieux plus paisibles et campagnards bordés de deux grands axes routiers : le boulevard de la Woluwe croisant à proximité l'autoroute E 5 - Bruxelles-Liège, à 4 km au sud de l'aéroport de Zaventem-Melsbroek.

Le domicile du témoin, M. I. Y. (2) est en léger surplomb de ces deux axes routiers et il fournit un excellent point de vue sur la partie N et NE de la commune de Woluwe-St-Etienne, soit sur le territoire de Sterrebeek, Zaventem et Melsbroek. Il est environ 17 h 30 et le témoin qui se promène dans son jardin est rapidement intrigué par une très forte étoile brillante qui se déplace très lentement, de manière rectiligne, du SO vers le NE. M. I. Y. est seul à ce moment et il a l'habitude d'observer aux jumelles (Halena 10 x 50) le trafic aérien de l'aéroport. Cette étoile l'intrigue d'autant plus qu'elle semble vouloir se diriger lentement vers l'aéroport de Zaventem en survolant sa maison. Le témoin réalise qu'il est en présence d'un phénomène qu'il ne connaît pas et qu'il ne comprend pas. Décidant d'en avoir le cœur net, il quitte précipitament son jardin, traverse en courant sa maison et monte à l'étage armé de ses jumelles, afin de joindre son poste d'observation favori : la fenêtre de la chambre orientée plein N. Environ 4 minutes plus tard, l'étoile apparaît à la verticale de sa fenêtre. Elle poursuit son lent mouvement de translation rectiligne et quelques minutes après elle arrête sa course en dessous de quelques nuages, sous une inclinaison de 75° par rapport à la ligne d'horizon. La position de l'étoile fut stationnaire pendant plus d'une heure. Le témoin la situe au mieux à la verticale de l'aéroport de Melsbroek-Zaventem. Pendant tout ce temps, M. I.Y. eut tout le loisir de la détailler aux jumelles, accoudé inconfortablement à sa fenêtre ouverte et il resta dans cette position jusqu'à la fin de l'observation.

Laissons le soin au témoin de nous relater sa vision et de s'étonner devant le spectacle singulier s'offrant à lui :

« Tout d'abord, je vis une forme ronde, aplatie, de couleur grisâtre, légèrement verte, comme un très épais brouillard mais aux contours assez bien définis. Je pensais à un œuf de poule. Aux jumelles, cela me semblait être un œuf de poule vu de profil, mais de forme plutôt ovale, deux fois plus large que haut.

Après avoir mieux réglé mes jumelles, l'objet restant immobile, je vis de la lumière en dessous de l'objet : une boule de lumière jaune très brillante apparaissait subitement toutes les trois secondes environ sur le côté inférieur droit de « l'objet », non pas contre lui mais légèrement en dessous, à une distance approximativement égale à sa hauteur. Au même instant, un fin rayon de lumière jaune également semblait relier la boule de lumière à « l'œuf de brouillard ». Cette boule de lumière se déplaçait latéralement, vers le dessous inférieur gauche de « l'objet », par saccades, comme si la boule disparaissait puis apparaissait successivement sur sa trajectoire curviligne. A chaque fois que la boule apparaissait, je vis un mince rayon de lumière jaune qui suivait la boule dans son mouvement et qui semblait relier la boule de lumière au centre de l'œuf de brouillard. Au bout de trois secondes, la boule jaune arrivée en fin de course éclatait en un flash éblouissant, de lumière vive, ce qui me faisait cligner les yeux. A l'instant où le flash de lumière se produisait, une autre boule jaune reprenait la place de départ de la première et le phénomène se reproduisait inlassablement.

J'ai regardé cela pendant plus d'une heure et il n'y eut aucun changement dans mon observation. Sur le temps que la boule jaune effectuait son trajet, j'ai réussi à compter environ une dizaine de petits rayons minces qui l'accompagnaient à chaque saut jusqu'au flash final.

Finalement, l'« œuf de brouillard » est alors monté lentement et sans bruit à la verticale dans le ciel

1. Propos recueillis par Franck Boitte.
2. Identité connue de la SOBEPS.

et je n'ai plus pu le distinguer aux jumelles.
Il devait être passé 18 h 30. J'ai encore scruté le ciel un long moment et finalement j'ai attendu le retour de mon fils pour lui raconter mon histoire. Je ne croyais pas ces histoires de soucoupes volantes, mais cela alors, qu'est-ce que c'est ? ».

Complément d'information : Bien que M. I. Y. soit le seul et unique témoin de ce phénomène mystérieux, sa bonne foi ne peut être mise en doute. Il ne s'est jamais intéressé au phénomène OVNI et sa vision l'a ébranlé à tel point qu'il préfère garder l'anonymat et qu'il n'a osé, par peur du ridicule, raconter son histoire qu'à son épouse et à son fils qui contacta la SOBEPS.

Le témoin a vu un OVNI, de forme ovale, émettant des rayons lumineux par saccades, de couleur jaune, auxquels semblait s'accrocher une boule de lumière jaune pulsante. Une indétermination subsiste cependant dans la description du phénomène : le témoin peut décrire avec précision le trajet droite-gauche, soit l'« aller » de la boule de lumière, mais il reste indécis quant au « retour » de la boule de lumière, qui se produisait instantannément sans qu'il puisse distinguer de rayons associés. Plusieurs hypothèses seraient plausibles pour pouvoir expliquer cette lacune et, par exemple, celle où l'engin serait en rotation perpétuelle autour de son centre et pulserait continuellement une même boule de lumière suspendue par un rayon. Le flash final semblerait plus intense vu que la boule serait plus proche du témoin.

En ce qui concerne les conditions météorologiques et optiques, elles étaient excellentes en cet après-midi du 20 septembre : ciel quasiment dégagé, vent faible de secteur S à SO, température comprise entre 19° et 24°.

La Hulpe : une étoile errante

La troisième observation de la journée, à laquelle cinq témoins participèrent eut lieu à 19 h 50 dans le ciel de La Hulpe. M. et Mme Raymond Vanhaelen accompagnés de leur petite fille Cécile ainsi que du ménage Janus, leurs voisins de quartier, venaient de descendre de l'autobus à l'arrêt proche de leur habitation, dans la nouvelle cité créée au domaine du « Bois de Notre Dame ».

Ce fut la petite Cécile (11 ans) qui eut la première son attention attirée par le manège insolite d'une « étoile », de magnitude semblable à celles de la Grande Ourse, zigzagant dans le ciel. Elle alerta aussitôt ses parents. Les cinq témoins observèrent d'abord, pendant environ cinq minutes, le lent déplacement rectiligne de l'« étoile », orienté du NNE vers le SSO.

Les dires de la petite Cécile se sont ensuite vus vérifiés par les témoins qui observèrent l'« étoile » effectuer un rapide zigzag de quelques secondes vers la gauche puis vers la droite, dessinant ainsi une sorte de « Z » dans le ciel. Cette évolution artistique terminée, le point lumineux reprit sa lente progression rectiligne dans la même direction qu'au drbut de l'observation. Sa luminosité diminua petit à petit et se perdit parmi les étoiles. L'observation totale dura une douzaine de minutes. Il sembla également aux témoins que, par moments, cette « étoile » au reflet légèrement jaunâtre restait immobile et se déplaçait légèrement par saccades, mais sans aucune certitude. Sa vitesse fut estimée à celle d'un avion croisant à très haute altitude.

Complément d'information : Le satellite artificiel SALYUT, heure de passage 19 h 58, direction O vers E, n'a pas été repéré par les témoins.

La confusion est cependant peu probable, les orientations étant nettement différentes et le déplacement latéral lors du zigzag, estimé à 10 centimètres à bout de bras, exclut cette hypothèse.

Etterbeek : le ballet des OVNI

Le décor : un jardin de la rue des Trévires, bordé d'un pâté de maisons longeant, d'une part l'avenue de Tervueren et d'autre part la rue des Trévires, à quelques centaines de mètres au NE de la gare de marchandises d'Etterbeek, à proximité du square Montgomery.

Le témoin principal, M. R. V. (2) ainsi que son ami, tous deux passionnés d'astronomie, profitèrent des conditions météorologiques clémentes de cette nuit pour observer à l'aide de jumelles la lune et les étoiles. Etaient également présents deux enfants et deux chiens jouant dans le jardin.

Il était environ 21 h 30. M. R. V. admirait le ciel à l'œil nu quand subitement il aperçu une formation triangulaire de trois boules lumineuses identiques, voyageant à très grande vitesse et lui offrant, durant quelques 5 à 6 secondes un spectacle étonnant. Décomposons les différentes phases de l'évolution de ces trois boules :

Phase 1 : Apparition des trois boules.

La formation triangulaire semble tomber en chute libre du ciel en formant un angle de 5° à 10° par

rapport à la verticale. Les trajectoires sont rectilignes et parallèles pour chaque boule. Il sembla au témoin que la boule centrale oscillait légèrement lors de sa descente.
Durée : 2 secondes
A ce moment, M. R. V. crut qu'un « objet » allait s'écraser au sol et comme un arbre du jardin allait lui cacher la vue, il se déplaça rapidement de quelques pas vers la gauche.

Phase 2 : Changement de cap de la formation
Au même instant, les trois boules cachées par l'arbre réapparaissent dans la même formation et, comme si elles avaient obliqué à angle droit, elles prolongent leur mouvement, toujours animées de la même vitesse, et filent vers la gauche en remontant d'une trajectoire rectiligne la ligne des toits de l'avenue de Tervueren.
Durée : 1 seconde

Phase 3 : Eclatement brusque de la formation
D'un mouvement d'ensemble semblant synchronisé, la boule 2 centrale grimpe à la verticale après avoir pris un virage à angle droit sans arrondi. La boule 1 suit le même mouvement brusque mais après avoir effectué un virage à 120° sans arrondi. Elle monte et file en direction du S ou SSE.
La boule 3 continue sa trajectoire sans changement de cap.
Durée : une fraction de seconde

Phase 4 : Nouveau changement de trajectoire
La boule 2 après son ascension verticale à grande vitesse, oblique à nouveau à 90° vers la droite cette fois et, d'un vol horizontal très rapide, se lance à la poursuite de la boule 1 en direction du S. Au même instant, la boule 3 réalise un virage sans arrondi à nouveau, à plus de 120°, monte légèrement et, d'une trajectoire rectiligne, elle se lance aussi à la poursuite des deux autres boules.
Durée : une seconde

Phase 5 : Reproupement des trois boules
Parties toutes trois en direction du S ou SSE, elles se rejoignent dans le ciel et semblent se confondre en un seul gros point lumineux qui disparaît rapidement dans le lointain.

D'après M. R.V., la rencontre des trois boules a dû se produire au niveau du croisement du boulevard Général Jacques et de la chaussée de Wavre. L'ami du témoin, alerté à ce moment, eut le temps de distinguer la fuite des trois boules se confondant en un point mais n'a pas pu suivre l'ensemble du mouvement. Les enfants n'ont rien aperçu et les chiens n'ont pas manifesté un comportement anormal.
Le témoin principal, M. R. V. décrit ces boules comme ayant l'aspect de trois sphères aux contours assez nets, dont la dimension apparente est légèrement inférieure à celle de la pleine lune. Il les compare au mieux à des ampoules électriques mates et rondes qui seraient faiblement éclairées : couleur uniforme, blanchâtre, avec un léger reflet grisâtre ou peut-être « coquille d'œuf ». Il peut être bon de noter qu'aucun changement de forme ou de coloration n'a eu lieu. De même, aucun bruit ne fut perçu. N'oublions cependant pas que cette manifestation n'a duré que quelques secondes et que la distance témoin-phénomène est estimée au mieux à quelques centaines de mètres.
Les deux témoins observèrent encore le ciel jusqu'aux environs de 23 h 00 mais plus rien ne se produisit.

Conclusion

Le ciel de la région bruxelloise fut, le 20 septembre 75, la toile de fond sur laquelle vint s'inscrire le phénomène OVNI. Cette série d'événements n'ayant apparemment en commun que la date, la chronologie de ceux-ci se succédant en moins de 24 heures, illustre à nouveau ce que l'on peut recueillir comme témoignages d'observations insolites pendant une même journée : quatre observations, quatre facettes différentes du phénomène défiant à nouveau l'interprétation classique d'une cause naturelle mal connue.
Existe-t-il un fil conducteur entre ces observations ? Hormis la bonne foi des témoins, il peut être utile de remarquer quelques éléments communs semblant probants : l'absence totale de bruit et l'aspect général du phénomène qui est, à l'œil nu, toujours décrit sous la forme d'une étoile brillante ou de boules lumineuses de couleur uniforme blanchâtre, animées de trajectoires anormales.
Y voit-on là matière à prouver la manifestation d'un seul et unique OVNI se métamorphosant au gré des témoins ou bien faut-il considérer qu'il s'est produit quatre phénomènes indépendants ? A ce niveau-ci de l'enquête, le dossier ne permet pas de prendre position — la question reste posée. Attendons les prochains témoignages ou peut-être l'aimable perspicacité de nos lecteurs.

Emile Têcheur.

Dossier Ufaux

Rien n'est plus difficile à réfuter que ce qui est entièrement faux.
André Maurois

Dans la revue précédente, l'étude menée par Claude Poher sur les photographies de San Jose de Valderas démontrait, sans conteste, le peu de crédit qu'il fallait accorder à cette série de clichés. Sans toujours atteindre le même degré d'élaboration que celui de la mise en scène espagnole, de telles supercheries sont, hélas, trop fréquentes.

Comme on l'a déjà souligné maintes fois, la réalité de ce phénomène ne peut être prouvée en exhibant l'une ou l'autre photographie, quand bien même elles seraient validées par l'estampille d'un expert. Regrettons toutefois que les très nombreuses, voires trop nombreuses publications qui fleurissent aujourd'hui diffusent, parfois sans discernement, des documents qui, la chose est notoire, sont l'œuvre de faussaires.

Nous emboîterons donc sur cette voie le pas à Claude Poher et tenterons dans cette nouvelle rubrique de démasquer de temps à autre les mystificateurs et d'éventer, si possible, toutes informations controuvées. Sans vouloir jouer les don Quichottes et entreprendre une croisade contre les fumistes de tout poil, il n'est donc pas inutile de désencombrer l'étude du phénomène OVNI de ces chausse-trappes et embûches qu'imaginent avec zèle d'astucieux plaisantins.

Les photos de Châtelineau

Tout récemment, un quotidien de Charleroi étalait en première page de son édition du 22 février trois photographies d'un OVNI qui aurait survolé Châtelineau à basse altitude le 1er février de cette année. Un long article apprenait aux lecteurs que l'objet volant avait été photographié par M. Michel Gelep (21 ans) en début d'après-midi avec un appareil Polaroïd 2000.

Immédiatement une enquête fut menée et l'auteur des trois clichés longuement interrogé sur les lieux mêmes de l'observation (1). Cet entretien confirmait dans les grandes lignes les propos recueillis et publiés par le journal carolorégien. Toutefois un doute subsistait et moins de quinze jours après la première entrevue il devait être confirmé lorsque le témoin dévoila qu'en fait il n'avait pas pris trois photos mais bien neuf !

Cette révélation tardive était pour le moins surprenante. Sans très clairement justifier ce « coup de théâtre » inattendu, il expliqua qu'il avait caché jusqu'alors l'existence des clichés supplémentaires et n'avait confié au journaliste que la deuxième, la cinquième et la septième photo. La première et la sixième furent ratées puis détruites.

En examinant cette fois la série complète, soit six photos couleur montrant un objet dont la taille apparente variait d'une épreuve à l'autre (sur la neuvième photo l'objet est imperceptible), il devenait évident qu'il s'agissait d'un canular, mais il fallait encore le prouver !

Ne voulant plus se dessaisir des épreuves qu'il détenait, l'examen des *photos supplémentaires* prises par Michel Gelep dut s'opérer sur place, tandis que celui des clichés publiés dans la presse (II, V et VII) était réalisé d'après des copies fournies par le photographe du journal qui maintenant détient les trois Polaroïd originaux (2). Cette expertise photographique a été menée par Patrick Ferryn qui commente ci-après les clichés :

Examen des photographies

Les dénominations Ph II, III, IV, V, VII et VIII correspondent à l'ordre de prise de vue des clichés. (La photo I et VI ayant été « ratées » selon les témoins, et la photo IX ne montrant rien de plus qu'un paysage, elles n'ont pas été reprises ici).

La première série qui me fut remise pour examen ne comportait que les clichés II, V et VII.

Les anomalies photographiques relevées sur ces trois documents sont les suivantes :

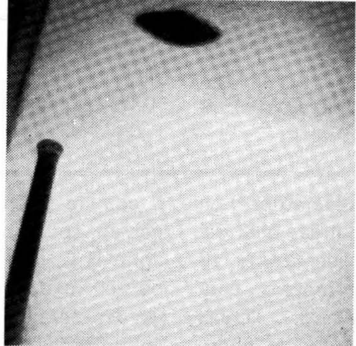
— s'il est concevable que l'objet apparaissant sur la Ph VII soit uniformément noir et sans aucun relief, puisqu'il aurait été photographié à contre-jour, il est curieux qu'il le soit également sur la Ph II (aucune nuance visible), alors que les sujets de l'arrière-plan en comportent ainsi que, par exemple, le tronc de l'arbre visible devant le pylone, dans le jardin, étant donné que cette zône n'est pas à contre-jour. Un objet réel, de grande dimension (à fortiori s'il mesure une vingtaine de mètres ainsi que l'affirmait le journaliste), même s'il était de teinte sombre, est cependant éclairé par le soleil, au même titre que les autres sujets apparaissants sur la Ph II.

— ceci est également valable pour la Ph V : l'objet est uniformément noir, sans aucun « relief » visible, alors que la cheminée que l'on voit à gauche en bas (et par conséquent en principe moins éclairée, puisque le soleil est caché par

1. Enquête réalisée par Mme M. Nardi et MM. M. Abrassart et Y. Toussaint.
2. Si l'information est correcte, ils auraient été envoyés à la NASA pour analyse !

Les trois photos qui ont été publiées dans la presse carolorégienne le 22 février 77.
(photo II, photo V et photo VII)







la maison !) laisse apparaître du détail dans sa partie supérieure.

— renseignements pris auprès de la firme Polaroïd, l'appareil utilisé par le témoin permet une mise au point de 90 cm à l'infini. Tout sujet qui ne se trouve donc pas à 90 cm ou plus sera donc flou. Alors que sur la Ph II, ce qui se trouve à l'avant-plan (arbres du jardin, murs, etc...) et tout ce qui se trouve à l'arrière-plan (maisons à l'horizon), ainsi que ce qui est au milieu (le pylone), est relativement net, l'OVNI lui, est par contre flou. Or, selon les témoins, il se trouvait alors « dans les parages » du pylone. Ce flou de l'OVNI est donc difficilement explicable. (Je sais que l'OVNI était sensé se déplacer, mais ce manque de netteté est plus caractéristique dans ce cas présent d'un flou de mise au point, que d'un flou de bougé). Curieusement, le seul sujet qui présente le même défaut de netteté est le châssis supérieur de la fenêtre (en haut sur la photo). J'ai pu constater sur les lieux que cette fenêtre est réellement de dimension très petite; pour n'en laisser apparaître que la partie supérieure sur le cliché, le témoin a donc dû se placer très près de celle-ci, et certainement à moins de 90 cm puisque le châssis est flou. L'OVNI semble donc être situé dans le même plan que ce châssis.

— ceci est également le cas pour la Ph V; mais le flou de l'OVNI est plus accusé encore. Or, il en est de même (et dans la même mesure) pour le châssis que l'on voit aussi ! Là également, le montant gauche cette fois, est certainement à moins de 90 cm. Le bas de la cheminée ne doit pas être bien plus éloigné, par contre, le haut l'est à coup sûr puisqu'il apparaît net sur le cliché.

— sur la Ph II l'OVNI vu sous la loupe présente un léger halo bleuté. Un halo identique souligne le haut du châssis visible. Cette zône bleue est caractéristique du flou de mise au point en photographie couleur : les objets faiblement éclairés peuvent être auréolés d'un halo bleuté; ce halo s'accentuera a fortiori si la netteté n'est pas parfaite. Ceci est encore plus évident sur la Ph V : un halo bleuté, plus important encore, entoure l'OVNI et, dans les mêmes proportions, le châssis de la fenêtre visible à gauche, ainsi que le bas de la cheminée. Par contre, le haut (plus éloigné, donc plus net) en est dépourvu. Quant à la photo VII, visiblement plus nette, sans être toutefois « piquée », elle ne présente plus ce halo. L'OVNI serait donc au-delà de 90 cm... tout comme la partie du mur de la façade, à droite ! ...

Ces trois clichés me firent immédiatement songer à un trucage réalisé au moyen de plusieurs silhouettes d'OVNI découpées dans du carton noir, collées sur les vitres des fenêtres. Des « anomalies » absolument semblables (halo, flou, teinte uniformément noire de l'objet etc...) s'obtiendraient dans pareil cas. Mais ceci ne constitue bien entendu pas la preuve formelle qu'il y a eu trucage. Lors de notre visite chez les témoins, le 24 avril, je pus voir les autres clichés de la même série; les mêmes constatations énoncées ci-dessus s'appliquent sans exception aux clichés III, IV et VIII, à savoir que, très étrangement, le point commun des 6 photographies est le suivant : la mise au point (floue ou nette) de l'OVNI est chaque fois identique pour chaque cliché, à celle du sujet apparaissant à l'avant-plan (mur ou châssis de fenêtre) ! L'OVNI semble donc dans chaque cas être dans le même plan que ces sujets rapprochés. Et pour cause, s'il s'agit d'une silhouette collée sur la vitre !

Tableau I

Photo II	i = 7 mm	α = 3,53°	d = 200 m	(distance estimée)	0 = 12,33 m
Photo III	i = 20 mm	α = 10°	d = **70** m		0 = 12,33 m
Photo IV	i = 10 mm	α = 5°	d = 140 m		0 = 12,33 m
Photo V	i = 19,5 mm	α = 9,8°	d = **71** m		0 = 12,33 m
Photo VII	i = 27 mm	α = 13,56°	d = **51** m		0 = 12,33 m
Photo VIII	i = 7 mm	α = 3,53°	d = 200 m		0 = 12,33 m

La Ph VIII est certainement la plus révélatrice : en effet, contrairement à toutes les autres, elle est cette fois parfaitement nette. Tous les détails visibles sont « piqués » (châssis de fenêtre, mur, paysage, etc...) et comme par hasard... l'OVNI l'est également ! ! ! En outre, bien que la photo ait été faite à contre-jour, il y a beaucoup de détail dans le paysage, mais l'OVNI lui, reste désespérément noir et sans aucun relief. Il reste une dernière chose à dire à propos de cette photo VIII, mais elle est d'importance : le témoin a affirmé que ce cliché fut réalisé alors que la fenêtre était ouverte. Nous lui avons clairement reposé la question et il fut à nouveau affirmatif. Or, ceci est impossible ! Nous avons en effet vérifié cette chose en ouvrant la fenêtre en question : seule la partie droite peut s'ouvrir; le montant central a une largeur d'environ 12 centimètres; en ouvrant la fenêtre, la dimension de ce montant est réduite alors de moitié... et ce n'est pas ce qui apparaît sur la Ph VIII !

Une dernière anomalie enfin, l'OVNI des Ph II et IV est apparemment « dans » les câbles du pylone. Selon les témoins, il était au-delà des câbles dans le cas de la Ph II et en deçà dans le cas de la Ph IV. Or, dans les deux cas, si les câbles sont plus ou moins nets, l'OVNI ne l'est jamais !

Tandis que d'une part Patrick Ferryn procédait à une expertise photographique qui mettait en évidence l'inauthenticité des clichés, une autre vérifications — mathématique cette fois — était entreprise par Emile Têcheur. Les conclusions négatives de ce contrôle confirment, comme nous le verrons plus loin, les résultats de l'analyse précédante.

Examen métrique.

Parmi les rares données relativement précises fournies par le témoignage, on retiendra les points suivants :

1° D'après le témoin l'objet se déplaçait à une altitude constante.

2° La taille réelle de l'objet n'a pas varié.

La démonstration sera établie en prenant la photo II comme référence principale. Sur celle-ci l'objet est en apparence situé au-delà des câbles de la ligne H.T., soit approximativement à une distance de 200 m du photographe. Le diamètre réel dans ce cas serait de 12,33 m.

Les formules des lentilles convergentes étant applicables, une mesure sur l'épreuve originale de la grandeur de l'image « i » et de l'angle de vision de l'objet « α » permet de définir pour chaque cliché la distance OVNI/objectif « d » (la distance focale « f » vaut 113,5 mm d'après le constructeur).

Les formules suivantes sont applicables :

a) $\frac{1}{d} + \frac{1}{d'} = \frac{1}{f}$ avec $f \simeq d'$ car $d \gg f$

b) $\mathrm{tg}\,\frac{\alpha}{2} = \frac{i}{2f}$ c) $\frac{i}{o} = \frac{d'}{d} = \frac{f}{d}$

Nota : d' = distance objectif/pellicule.

Le tableau I donne les valeurs de « d » pour les différents clichés et il nous révèle que l'ordre des photos indiqué par le témoin est incompatible avec la trajectoire rectiligne décrite dans son témoignage.

D'autre part, le calcul de l'altitude « h » à laquelle devrait se trouver l'OVNI (altitude constante d'après le témoin) se détermine aisément par triangulation.

Sur la photo II, $h = d.\sin\beta$ (β = 23,39°) soit h = 79,39 m. En se référant toujours au tableau I, on constatera que pour les photos III, V et VII l'altitude « h » est *supérieure* à la distance témoin/OVNI « d » ce qui prouve une fois encore l'inauthenticité des photographies.

En supposant l'altitude constante, on peut également démontrer par le calcul que le diamètre réel n'est pas le même sur les différentes prises de vues. Entre les photos II et VII, par exemple, la taille de l'objet dépasse le triple du diamètre initial. Faute de place, cette démonstration ne sera pas développée ici, mais le lecteur qui souhaiterait en prendre connaissance, pourra toujours consulter le dossier complet qui a permis de contester la validité des photos de Châtelineau.

Jean-Luc Vertongen.

Les grands cas mondiaux
L'affaire des "boules" de l'Aveyron (2)

La soirée du vendredi 6 janvier 1967. que nous avons décrite et commentée précédemment a été le prélude à une série d'observations dont le point culminant se situera le mercredi 11 janvier 1967.
Nous avons pu établir que le samedi 7, le lundi 9, le mardi 10 janvier « l'obus » et les « boules » ont été revus assez loin à l'ouest sans incidents notables, c'est peut-être le dimanche 8 que se situe l'incident des deux chiennes, mais ce n'est pas assuré.

Nous entamons la conversation avec le fils sur cette soirée du mercredi et incidemment nous apprenons un fait nouveau, à savoir que « l'obus » ce soir-là s'est déplacé, ou qu'il y en avait deux.

Le fils :
« — Le mercredi j'ai vu « l'obus » alors depuis la maison... je ne sais pas si c'était le même, car avant de prendre la voiture, j'ai vu qu'il était là-bas (à l'ouest) et quand j'ai pris la voiture, il était ici (au nord)... je ne sais pas si c'était le même.

— Alors expliquez-nous cela en détail. Le mercredi vous avez vu l'objet à l'emplacement approximatif où vous aviez vu les autres ?

— Oui, de toute façon je sortais chaque soir et je les voyais à l'époque tout le temps.

— C'est ça, oui, vous le voyiez sensiblement toujours au même endroit ?

— Oui.

— Sauf le mercredi ?

— Si, le mercredi aussi, je l'ai vu... Là je suis sorti, et il y avait une boule qui montait le long du petit chemin là-bas..., et elle s'est arrêtée sur la route, au milieu de la route. Là je suis revenu à la maison, je suis monté à la chambre là-haut, et j'ai vu la boule... Elle était toujours au milieu de la route. Là j'ai eu l'idée de prendre la voiture pour...»

Avant de passer au récit des péripéties de cette soirée notons qu'au cours de différentes conversations le fils nous a fait part d'un fait d'observation. Dans cette campagne, la nuit, à cette époque, les gens se couchent tôt et l'on apercevait çà et là des lumières trouant l'obscurité qui, les unes après les autres, s'éteignaient. Les boules, au dire du témoin, ne commençaient à apparaître que lorsque les lumières proches avaient disparu.

Nous montons dans la voiture de M. Chasseigne pour parcourir le trajet du fils avec sa voiture qui se développe sur 3 km de route environ.

« — Racontez-nous ce qui s'est passé exactement ce soir-là ?

— Alors j'ai pris la voiture, et j'ai vu la boule, qui sortait du petit chemin, elle était au milieu de la route... et la boule elle s'est mise en marche. Elle suivait la voiture à la même vitesse que moi.

— Elle suivait ou elle précédait ?

— Elle était devant.

— Elle vous précédait ?

— Elle me précédait oui.

— ...la voiture roule.

— Et alors c'est en face de ce piquet là-haut que vous voyez que j'ai aperçu « l'obus ». Là, je m'étais arrêté exactement à cet endroit. J'ai arrêté le moteur... et je regardais « l'obus »... Je le voyais là... tout à fait à ma gauche. Là... Il était... il m'apparut très grand.

— Avant l'étang ?

— Non juste là ! Non à 10 mètres disons de là.

— De quoi ?

— A 10 mètres du... de ce piquet-là... A 10 mètres à peu près un peu plus bas là-bas.

— Mais alors il était plus grand que l'arbre ?

— Oh ! il était... il était très grand... et la boule que je suivais elle s'était arrêtée là-haut... presque au bout de la route.

— Cet arbre là-bas à côté de l'étang vous le voyez... et les trois autres là en face de l'étang vous les voyez ?

— Les trois arbres oui... et j'ai aperçu la boule là-bas... il y avait une boule... une boule blanche... la même (semblable) que je suivais... elle était au-dessus de l'étang là-bas. Et au bout de quelques instants là, elle est arrivée, et ça m'a fait l'impression qu'elle rentrait dans l'obus.

— Où situez-vous l'obus par rapport aux trois arbres et à l'autre isolé là ?

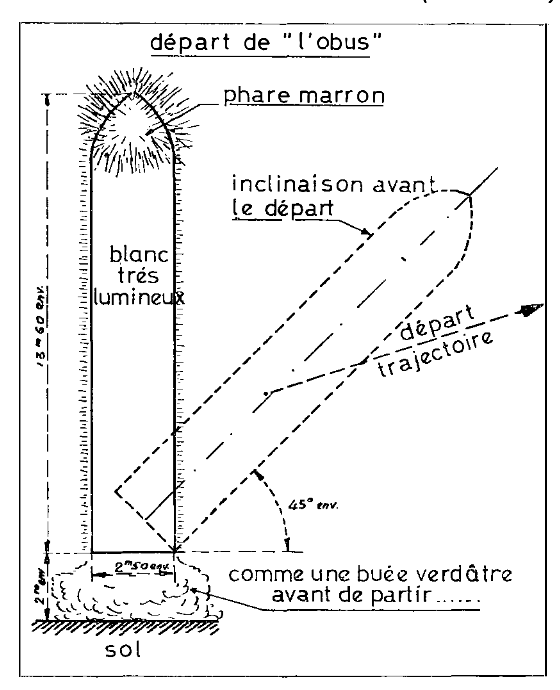
— Il était... heu... de là où je suis en face de l'arbre seul, voyez.

— A côté de l'arbre seul ?

— En face.

(Ces hésitations dans les réponses proviennent du fait que nous ne savions pas encore que « l'obus » se situait très près, comme nous allons nous en apercevoir, et que les questions posées avaient trait à des repères lointains.)

(Doc. L.D.L.N.)



— Celui qui est en face entre la mare et ici ?

— Oui. Oui.

— Il était aussi haut que l'arbre ?

— Ah !.. il était beaucoup plus haut... beaucoup plus haut oui !

— Il ne touchait pas terre ?

— Et j'ai l'impression qu'il ne touchait pas terre... et c'est au moment où... où j'ai déclenché la portière qu'il est devenu très lumineux... il s'est mis à siffler et il a « foutu » le camp.
(Nous étions toujours en bordure de route, nous plaçant dans la situation du témoin, pour nous rendre compte de ce qu'il pouvait voir, puis nous pénétrons dans le pré, et le témoin nous arrête sur les lieux supposés du stationnement de l'obus)

— Entre le sol et « l'obus » il y avait 2 ou 3 mètres ?

— Oh non !... attendez... il y avait 2 mètres disons...

— La hauteur d'un homme ?

— Oui.

— Mais alors, il était à 30 mètres de la voiture ! Si près que ça !

— Ah oui !

— Cela fait 25-35 mètres à tout casser !

— C'est là oui !... il est parti dans cette direction là-bas vous voyez.

— Ah bon ! mais alors il dépassait toutes les crêtes qui sont au fond là-bas ?

— Oh oui !... oh oui... oh là là.
(Nous procédons à diverses mesures d'évaluation et par approximation nous en concluons :
Distance de la voiture : 35 mètres environ.
Largeur de l'engin : 2 à 2,50 mètres environ.
Hauteur au-dessus du sol : 2 mètres environ.)

— Mais si près que ça tout de même vous deviez pouvoir évaluer sa hauteur ?

— Il m'a paru immense.
(Nous revenons en bordure de route. Un arbre est situé en bordure à 35 mètres environ. Le témoin évalue la hauteur de l'objet par rapport à cet arbre, et par des mesures stadimétriques nous concluons, d'après les souvenirs visuels du témoin que « l'obus » devait avoir une hauteur de 13,60 m environ ±. Mieux informés nous reprenons notre interrogatoire.)

— Alors décrivez-nous cet « obus » que vous avez vu à ce moment-là ? « L'obus » qui était à 35 mètres de vous. Avant d'ouvrir la portière, précise M. Chasseigne.

— L'obus était très lumineux, pointu au bout ... et il y avait un halo marron... ou un phare marron... tout autour.

— Au sommet ?

— Au sommet, oui.

— Il y avait des boules autour ?

— Heu... y avait pas... y avait pas les bras non là autour... et il y avait la boule qui était sur la mare que j'ai vu arriver très vite et j'ai l'impression... elle m'a fait l'impression qu'elle rentrait dans « l'obus »... ça je peux pas le certifier.

(Le témoin oublie une autre boule qu'il a décrite dans deux dépositions antérieures et qui, comme celle-ci, a paru se « fondre » dans l'obus. Nous oublions nous aussi de le lui rappeler, le temps était abominable et il aurait été imprudent de sortir nos papiers. Hors texte de cet interrogatoire il nous dira que l'obus ne présentait qu'une face lisse sans aucune ouverture visible.)

— Le halo marron que vous signalez, il y était au début quand vous êtes arrivé ou s'est-il allumé après ?

(Doc. L.D.L.N.)

— Ah ! non non ! il y était là. Quand je l'ai regardé il y était le halo marron il était au bout, oui.

— La couleur de l'obus était blanche ?

— Blanche oui.

— Comme les boules ?

— Oui... mais beoucoup plus brillant... il était beaucoup plus brillant.

— Et à la base est-ce que vous avez remarqué quelque chose à la base ?

— Quand il est parti oui.

— Et avant rien ?

— Avant rien. Quand il est parti il m'a paru comme une buée... une buée verdâtre ou bleue.

— Il partait... debout, verticalement ?

— Une légère buée... alors ça c'est juste au moment du déclic de la portière... exactement... il est devenu très lumineux et il s'est mis à siffler comme une voiture quand elle fait grincer les pneus. C'est un bruit pareil... et en même temps il est devenu très très lumineux, et il est parti à une vitesse incroyable.

— Et il est parti comment alors là ?

— Et il s'est incliné.

— Il s'est incliné ? Il est parti d'abord verticalement et il s'est incliné ?

— Non, non, il n'est pas parti verticalement non. Il s'est incliné et il est parti comme ceci, en montant comme cela.

— Selon une trajectoire rectiligne ?

— Oui.

— Vous avez pu le voir s'incliner ?

— Oui, oui. Il s'est penché avant. Je l'ai vu quand il s'est penché.

— Il a basculé ?

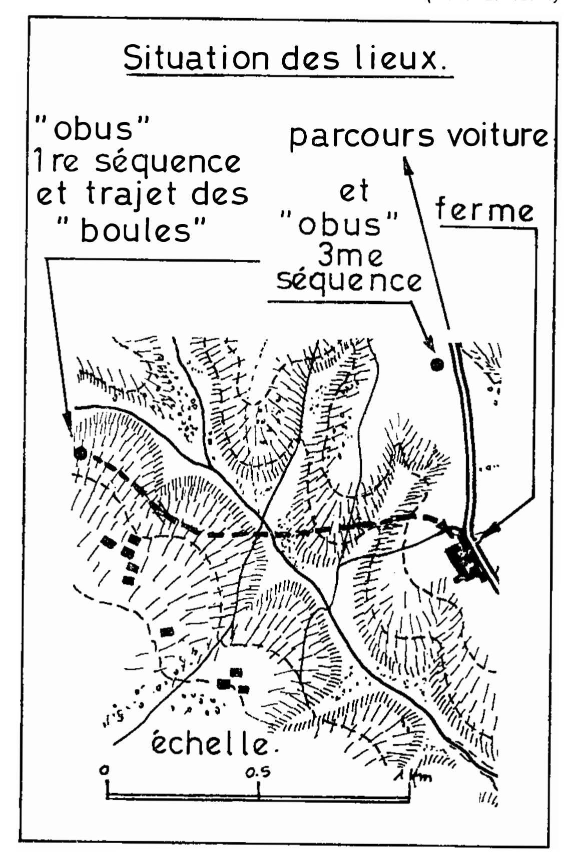
— Oui, basculé ! Ça je l'ai remarqué il a fait un tout sur lui-même (un pivotement sur la base). Il a... il a basculé sur un côté. Je l'ai vu il est parti, voyez, comme ceci... comme ceci.

— Il était immobile comme ça, au sol, incliné à 45° ?

— Oui. Il était comme cela, il a fait comme ceci... pas comme ceci.

— Autrement dit, il n'était pas axé sur sa trajectoire.

(Le croquis joint fera la synthèse de ces explications de départ.



Dans une de ses lettres M. Chasseigne analysant une particularité de cette phase d'envol nous faisait remarquer l'intérêt de ce récit, car « il n'y a aucune possibilité de référence par rapport à d'autres témoignages antérieurs ». Il ajoutait : « Chacun sait à notre époque qu'une fusée s'envole verticalement et, à l'altitude prévue, bascule pour se placer sur sa trajectoire ». De plus l'axe de la fusée se confond avec sa trajectoire. Or le témoin ne se refère pas à ces clichés mais semble bien décrire ce qu'il a vu réellement.)

— Donc l'obus s'est incliné, il est parti, et puis vous aviez toujours la boule qui vous attendait devant.

— Eh oui ! la boule elle était...

— A combien de distance ?

— Oh ! elle était voyez... à peu près vous voyez la borne là-haut... elle était à peu près là-haut en face de la borne... à côté de la borne... vous voyez.

Et j'ai redémarré... parce que là, je ne me rappelle plus si j'avais arrêté le moteur ou pas... enfin je suis reparti... et la boule là... j'ai fait une dizaine de mètres et la boule a avancé de nouveau.

(M. Chasseigne met sa voiture en route, note le compteur, et nous arrivons à la borne, il annonce 150 mètres.)

La boule était donc au départ à 150 mètres environ de la voiture du témoin.

Celui-ci continue :

— Je continuais à rouler, et sur ce morceau-là je roulais à 70 km à l'heure... c'était la nuit.

— Cette boule mesurait 1,20 m de diamètre ?

— Oui, 1,20 m maximum.

— Elle n'avait pas changé de couleur ?

— Non, non.

(Nous roulons).

— Et à quel endroit vous avez fait la pointe de 100 km-heure ?

— Plus haut... Je vous montrerai... j'étais entre 100 et 105 au compteur... et elle gardait toujours la même distance, la boule.

— Ça c'était le mercredi 11, alors ?

— Le mercredi oui... Alors là c'est à partir de là que j'ai piqué une pointe avec la voiture... et la boule gardait toujours la même distance. Là je roulais bien à 100... avec ma voiture.

— On avait accéléré. Vous n'avez pas dû y rouler longtemps ?

— Oh non ! quelques secondes... et quand je ralentissais la boule ralentissait également.

— Et la boule était toujours devant, à la même distance ?

— Toujours à la même distance.

— Toujours 150 m ?

— A 150 m.

(On arrive à la R.N... maintenant...)

— Alors là, c'est alors que je suis arrivé là que le moteur s'est arrêté... et j'ai vu arriver la soucoupe là-bas... qui arrivait là-bas.

— Alors vous vous êtes arrêté où ? sur le bas-côté ?

— Oui je me suis arrêté là.

— On est à 25 m de l'intersection avec la R.N.

— Alors le moteur de la voiture, il s'était arrêté là-haut, et je suis descendu jusqu'ici au point mort.

— Phares éteints ?

— Phares éteints, oui... alors tout s'est éteint d'un coup, le moteur, les phares... j'ai tiré sur le démarreur, il n'y avait rien.

(Dans un récit antérieur il nous dira qu'il a voulu allumer le plafonnier, pas de lumière non plus).

— Et la boule était toujours devant ?

— Et la boule elle s'est plantée là au milieu de la R.N., vous voyez là-bas, à peu près au milieu... (Tiré du récit précédent, la boule a ensuite sauté le fossé et s'est arrêtée dans le champ, à droite de sa voiture, et à environ 4 mètres, c'est alors qu'il a été pris de panique car...).

... Et j'ai aperçu la soucoupe elle descendait, elle descendait, elle descendait... elle s'est enfoncée là. (Nous pensons qu'elle venait du N.O. pour se diriger vers le S.E. Dans le récit précédent le témoin écrit en effet qu'il avait ouvert le carreau de gauche et qu'il aperçu un objet dont la forme lui était inconnue et qu'il décrit comme un plat ovale. Il serait passé à sa droite et parti vers le S.E. Si le fond du récit est semblable, les détails eux varient çà et là. Nous en reparlerons. Il en avait alors des sueurs froides dans le dos et transpirait à grosses gouttes).

— Elle était où cette soucoupe ?

— Disons à 20 mètres sur la droite... sur le pré... elle est resté à 3 ou 4 mètres du sol... elle avait la taille d'une 404... Peut-être un peu plus grande. Et puis il y avait un phare... en arrière.

— Il y avait un phare en arrière ? Dans le sens de la marche ?

— Oui.

— Autrement dit quand vous l'avez vu arriver le phare était de l'autre côté ?

— De l'autre côté oui.

— De quelle couleur ?

— Rouge.

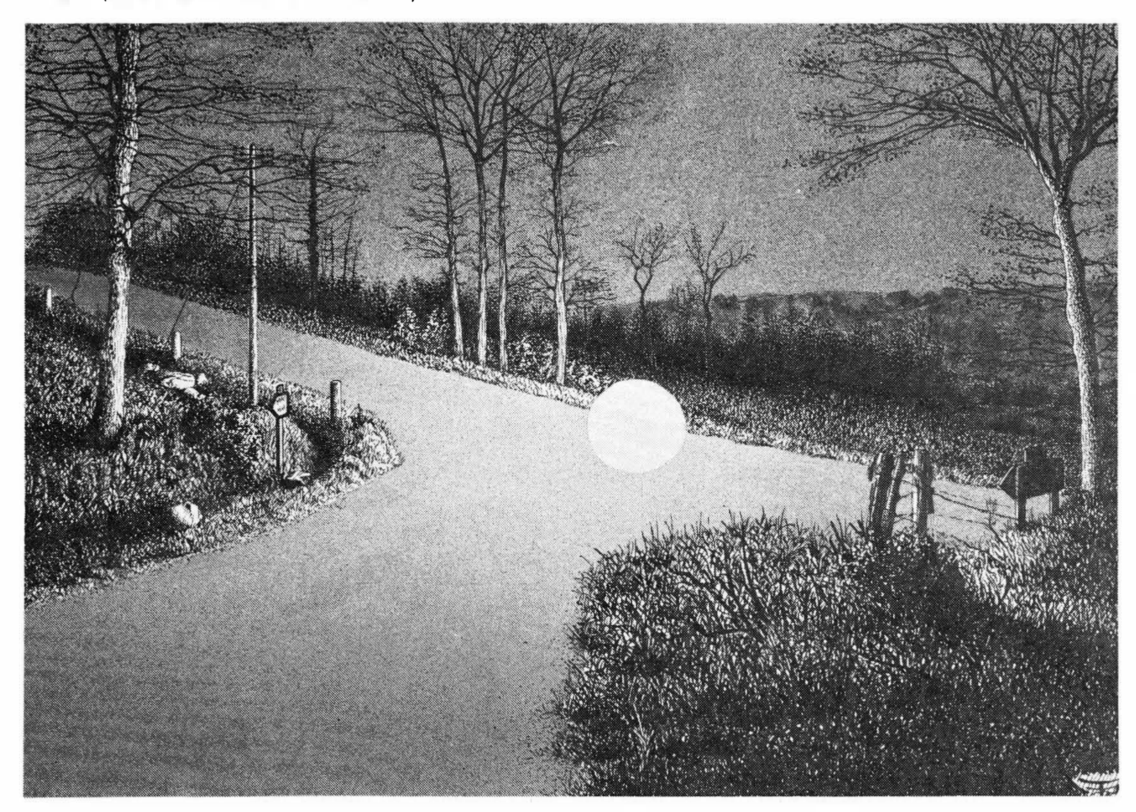
— Alors et sur le dessus face à vous...

— Alors sur le dessus il y avait deux dômes.

— Face à vous, ils étaient côte à côte dans le sens de la marche ou bien à la queue leu leu ?... en tandem ? ou bien ...

— Les deux dômes... heu... il y avait alors si vous voulez... celui qui était devant : à droite, et il y avait un autre dôme alors derrière : à gauche.

La « boule » s'est immobilisée au milieu de la route nationale. (Dessin de R. Talle. doc. L.D.L.N.).



— En diagonale alors ?

— Oui, c'est ça oui.

— Ils marchaient en diagonale par rapport à l'ovale de l'engin ?

— Oui.

— Par rapport aux dômes si vous voulez le phare arrière était entre les deux ?

— Oui, si on veut oui.

— Et ces dômes vous les avez figurés pointus sur vos dessins : ils étaient pointus, ou bien...

— Ils n'étaient pas pointus non.

— Arrondis ?

— Ils faisaient... heu... comme ceci là; ils montaient et redescendaient un peu.
(Le lecteur se reportera au dessin de J.-L. Boncœur qui indique leur forme d'après les indications du témoin).

— Et à l'intérieur vous avez vu quelque chose ?

— Alors à l'intérieur... ça m'a paru être éclairé en vert à l'intérieur... l'intérieur des deux dômes.. et j'ai aperçu... mais enfin là je n'en suis pas sûr... c'était très sombre, on aurait dit qu'il y avait une sorte de brouillard, ou à l'intérieur ou à l'extérieur, je ne sais pas... à l'intérieur ou à l'extérieur des deux dômes. Et il m'a paru voir deux... enfin.
J'ai vu comme deux personnages quoi... des êtres humains quoi... des cosmonautes. Ils avaient des combinaisons comme des aviateurs. Alors blanc sur vert.

— Deux silhouettes ?

— Oui... Deux silhouettes oui... mais je voyais... c'était très flou.

— Ça ne remuait pas ?

— Non, non.

— Il y avait une forme de tête peut-être aussi ?

— Oui... ils avaient certainement un casque.

— Il y avait une forme de tête qui était visible ?

— Oui.

— On ne voyait pas les yeux, on ne voyait rien ?

— Non.

— Et vous avez vu leurs combinaison ?

— C'était flou... Ah oui ! oui oui. C'était blanc sur le vert et l'intérieur c'était... il m'a paru éclairé en vert l'intérieur.

— Et la soucoupe est restée immobile ?

— Elle balançait. Comme cici : de droite à gauche.

— En tangage ?

— Quand elle arrivait... qu'elle descendait... elle descendait comme ceci là.

— Mouvement de roulis ?

— Oui, et en avant et en arrière aussi, comme ceci...

— Mouvement de roulis et de tangage. Les deux ?

— Oui... et elle est restée là quelques... je sais pas... quelques secondes peut-être.

— Vous aviez les portières fermées pendant ce temps-là ?

— Oui, oui... j'avais dû ouvrir la vitre je crois... Ou alors c'est après coup quand elle a été partie que j'ai ouvert la vitre... et alors là j'ai senti une vague de chaleur et je me suis senti presque... je ne pouvais pas remuer ni un bras, ni un rien pendant que ça m'a duré là, quelques secondes.

— Une paralysie ?

— Une sorte de paralysie... oh je ne sais pas si c'était la frousse ou quoi, parce que là j'ai eu peur.

— Et cette chaleur là, c'était un rayonnement ?

— ... Il y a cette plaque là-bas que vous voyez, je l'ai entendue... elle... je la voyais remuer cette plaque là-bas.

— La plaque d'indication ?

— Oui.

— Elle vibrait ?

— Elle vibrait oui, c'est ça !

— Et celle-ci (il y en a deux une en face sur le même côté, l'autre à gauche de l'autre côté de la route. C'est celle à gauche qui vibrait).

— Je ne sais pas... je la voyais l'autre... il m'a semblé la voir remuer la plaque là-bas.

— Avez-vous entendu du bruit ?

— Un sifflement au départ.

— Un sifflement du même ordre... de la même fréquence que l'obus ?

— Moins aigu.

— Moins aigu ?

— Alors avant quand elle est partie, elle est montée peut-être à 40 ou 50 mètres elle est redescendue d'un seul coup ...

— Est-ce que c'était modulé comme sifflement... c'était toujours la même fréquence. Ou bien ?

— Non ça a commencé lentement, et ça s'est amplifié !

— Et quand elle est redescendue est-ce qu'il y avait une amplitude dans le bruit ?

— ... Ça je peux pas le dire... mais enfin... avant de partir je l'ai vue... elle est montée à 50 mètres peut-être et alors elle est descendue d'un seul coup, comme si elle tombait... et elle s'est arrêtée là d'un seul coup à 2 ou 3 mètres du sol... et alors elle est repartie vers l'est toujours à une allure formidable.

— Et quand elle est partie est-ce que la coloration a changé ?

— Elle est devenue... c'est devenu très lumineux tout autour... comme du feu.

— C'est devenu très lumineux au moment du départ et de quelle couleur ?

— Blanc... blanc jaune... blanc jaune... blanc tirant sur le jaune.

— Dessous ?

— Tout le tour... toute la soucoupe...

— Un halo qui emprisonnait la soucoupe si vous voulez ?

— Oui.

— Et les phares ? vous aviez laissé le contact ? Ils se sont allumés tout seuls ?

— Oui, et le démarreur a marché et la voiture a remarché normalement.

— Quand vous avez remis en route le démarreur a bien fonctionné ?

— Oui, tout a bien marché.

— Vous avez dû avoir une frousse terrible ?

— Oui.

— Et votre montre après ?

(Ne répond pas ici mais a répondu à une précédente enquête qu'elle a fonctionné normalement.

La « boule » est à gauche, devant la voiture arrêtée, lorsque apparaît la soucoupe.
(Dessin de R. Talle. doc. L.D.L.N.).



Nous avons remarqué que souvent il est pris par ses propres souvenirs, qu'il essaye de se rappeler, de ne rien oublier et il revient sur un autre sujet de peur qu'on n'y revienne pas peut-être).

— Et j'ai senti une vague de chaleur aussi... comme s'il avait fait chaud (nous sommes en janvier, le soir).

— Justement ce rayonnement comparé par exemple à une exposition au soleil en plein midi. Est-ce du même ordre ou plus ?

— Oh ! c'est très intense une vague de chaleur très intense.

— Vous sentiez que ça vous pénètre ? De l'intérieur ou bien c'était l'air ambiant qui vous paraissait chaud ?

— ...La peau... La peau du visage là, il m'a semblé que j'avais le visage en feu.

— Ce n'était pas l'air c'était donc quelque chose d'interne. Ce n'était pas l'air ? vous ne sentiez pas de bouffée d'air ? C'était la peau ?

— La peau oui.

— C'est donc un rayonnement ? ...un rayonnement calorifique ?... Peut-être électro-magnétique. C'était interne, mais sur une surface externe. Comme l'effet d'ondes à certaine fréquence.

— Là quand elle est remontée à 50 mètres, qu'elle est redescendue j'ai cru qu'elle allait se... casser la figure là... J'ai dit ça y est elle y va... et elle s'est toujours arrêtée à 3 mètres du sol et elle est repartie.

— Brutalement ? ou alors avec un petit amortissement ?

— Non, non ! elle s'est arrêtée brutalement, d'un seul coup : toc !

— Il n'y a pas d'inertie à ces engins. C'est extraordinaire !

— Oui et alors moi j'ai cru qu'elle allait tomber et j'ai dit cette fois elle y va.

— Et à partir de quel moment vos phares se sont allumés ? Elle était partie, vous ne la voyiez plus ?

— Oh ! non, elle était très loin... elle était repartie, je l'ai vue partir vers là-bas à une allure... et elle est montée.

— Alors elle est venue si l'on veut en direction de ... (N.N.O.).

— Elle est partie voyez elle était comme ça voyez elle s'est inclinée un peu comme ça, elle est partie comme ceci... comme si elle glissait en travers.

— En travers, les dômes en travers ?

— En travers oui... explication... etc...
Quand elle est montée à 50 mètres il n'y a pas eu de point mort au bout de sa montée, elle est redescendue sans arrêt.
Elle a redémarré en tournant... en tournant sur sa gauche. Elle est partie vers l'est là à une allure fantastique.

— Et dès qu'elle est partie, la bouffée de chaleur a disparu ?

— Oui. Tout est rentré dans l'ordre alors à ce moment-là.

— Dans quel état vous sentiez-vous à ce moment-là ? soulagé ?

— Soulagé oui... et les phares se sont allumés de nouveau... j'ai tiré sur le démarreur et elle est partie du premier coup la voiture.

— Vous avez essayé de voir où elle était partie ou bien vous vous êtes débiné ?

— Ah ! non je suis rentré moi.

— Cette plaque faisait un bruit métallique vous disiez ?

— Ah ! elle vibrait... j'en suis sûr... elle vibrait cette plaque... ».

Nous allons examiner ces plaques de près.

Nous sommes sur l'emplacement où le témoin était arrêté, sur la droite de la route. Devant à une vingtaine de mètres passe la route nationale qui monte un peu de droite à gauche. La route où nous sommes est signalée comme il se doit avec des panneaux de tôle émaillée, à 1 m de haut environ (des rectangles avec un côté en flèche tourné dans notre direction). Ces panneaux ne sont pas particulièrement visibles de notre emplacement. Celui qui concerne notre côté est en partie caché par un talus herbeux, celui qui vibrait est placé au fond d'un fossé contre le talus d'un pré. En l'examinant nous constatons qu'il est supporté par un seul piquet en fer galvanisé. Les deux attaches qui sont des boulons munis de rondelles, laissent un certain jeu à la plaque et à la main il est possible de lui imprimer un léger mouvement de va et vient. L'hypothèse d'une vibration est donc parfaitement acceptable.

Celle qui est de notre côté, par contre, et plus près du témoin moins visible aussi nous l'avons vu (et son dos est noir), est fixée au sol par deux piquets métalliques au lieu d'un seul et il n'a pas été possible d'enregistrer de mouvement latéral. L'étude d'une magnétisation, aléatoire en temps normal, ne s'imposait pas ici après trois ans, mais nous avons demandé au témoin resté dans la voiture.

« — Ce sont les mêmes plaques qui étaient là à cette époque ? Elles n'ont pas été changées depuis ?

— Je ne crois pas non (il y passe très fréquemment). »

— Nous repartons. En cours de route nous essayons d'éclaircir la présence de « l'obus » en deux endroits différents et arrivons à l'emplacement de « l'obus » de ce récit.

« — De votre fenêtre s'il y avait eu deux obus vous auriez pu voir les deux ?

— Oh ! oui peut-être, mais je n'en ai vu qu'un.

— Quand vous êtes parti avec la voiture il n'était pas placé à cet endroit l'obus ? ou si ?

— ...Heum...

— Quand vous êtes parti chasser la « boule » vous aviez vu l'objet avant oui ?

— Oui, oui, oui.

— A cet emplacement ?

— Il était placé là.

— **Donc il n'était pas au même emplacement que les jours précédents ?**

— Oh non !

— **Mais le mercredi vous ne l'avez pas vu non plus au début au même emplacement que d'habitude ?**

— Ah ! non. Je l'ai vu arriver même ce jour-là.

— **Vous l'avez vu arriver ?**

— Je l'ai vu arriver oui !

— **Vous l'avez vu arriver et était-ii incliné aussi de la même façon ?**

— Incliné oui.

— **Incliné par rapport à la verticale ?**

— Oui. Je l'ai vu arriver oui... et très lentement.

— **Et pour se poser, comment il a fait ?**

— Je l'ai vu arriver, il arrivait du nord, du nord-ouest peut-être et il zigzagait à droite et à gauche.

— **Il zigzagait ?**

— Il zigzagait comme... je sais pas moi... comme une mouche.

— **A ce point-là ?**

— Non quand même... on aurait dit... je sais pas mois... des fois il faisait des écarts à droite ou à gauche.

(Nous ne saurons si l'obus s'est déplacé en bordure de route sans que le témoin aperçoive le mouvement, ou s'il y en avait eu deux ce soir-là. Par contre le souvenir de cette arrivée lui est revenu, il a pu nous décrire sa trajectoire lente et comme hésitante avant de se poser. La phase précise de la pose n'a pas été décrite).

— **Maintenant nous allons parler de ce qui s'est passé après ces observations. Vous m'aviez dit que sitôt après vous aviez eu une crise de sommeil ?**

— Enfin quelques jours après.

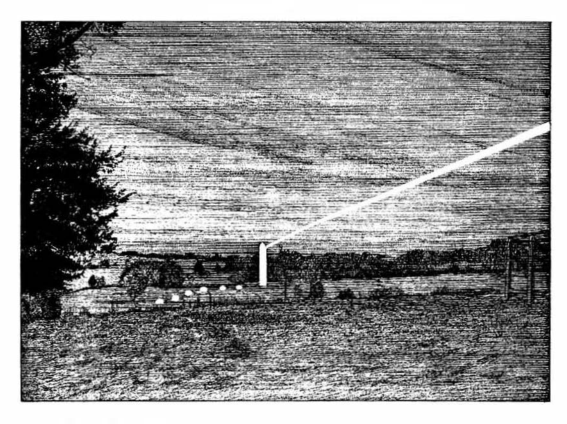
— **Quelques jours après ? L'observation a eu lieu début janvier et vous avez eu la crise de sommeil à quel moment ?**

— Disons... je sais pas... une semaine après environ. Cela m'a pris le mardi suivant peut-être. Je ne me rappelle plus exactement le jour.

— **Que vous est-il arrivé ?**

— Et puis cela ne m'est pas arrivé d'un seul coup non plus, c'est venu progressivement ça aussi... je crois.

(Dessin de F. Lagarde, doc. L.D.L.N.).



— **Ah ! bon.**

— Et c'est reparti progressivement également, à la mi-mars c'est reparti... mais alors là... je vous dis... j'aurais dormi au moins je sais pas... peut-être vingt heures sur vingt-quatre. De toute façon je dormais au moins dixhuit heures sur vingt-quatre.

— **Et vous n'avez pas consulté un docteur ?**

— Oh ! mes parents me le disaient... je n'ai jamais voulu le faire.

— **Ils ont dû s'inquiéter vos parents ?**

— Ils s'en inquiétaient oui... à la fin ils s'en inquiétaient, oui... Mais ça il fallait que je dorme, il n'y avait pas à tortiller... et quand ça me prenait il fallait que... je ne pouvais plus tenir debout.

— **Et lorsque vous étiez éveillé vous vous sentiez comment ?**

— Normal, oui.

— **Normal ? pas affaibli ?**

— Non, non, pas affaibli.

— **Normalement quoi. La seule différence était que vous dormiez davantage ?**

— Normalement oui. Je dormais oui. Je dormais... énormément oui... Ça ne m'était d'ailleurs jamais arrivé ce coup-là.

— **En somme cela vous a pris du 15 janvier au 15 mars, cela fait deux mois. Deux mois complets ? C'est énorme !**

— Ce que je sais, c'est qu'il fallait que je dorme, il fallait que je dorme.

— **Est-ce que vous avez essayé un jour de résister au sommeil ?**

— Le dimanche oui... je résistais jusqu'à 7 ou 8 heures. Le soir pas plus... je me serais endormi au volant. Ah ! oui ! oh ! là là... et en prenant du café.

(Nous signalons que la ferme est assez éloignée des grandes villes et que le fils avait l'habitude le dimanche de sortir et de rentrer très tard dans la nuit. Cette rentrée à 20 heures était absolument contraire à ses habitudes).

— Il continue :

— Il y a autre chose qui... mais ça je ne sais pas comment je peux expliquer ce truc-là... Il me semblait... je sais pas comment vous dire ça... je conservais ma conscience mais je ne pouvais ni bouger un bras, ni un doigt, ni une jambe, ni rien... pendant quelques secondes quand ça me prenait.

— Pendant le sommeil ?

— Surtout le matin à 4 heures ou 5 heures du matin.

— Quand vous dormiez où que vous étiez éveillé ?

— Quand j'étais éveillé... Tout à coup je parlais comme... je sais pas moi... je me laissais aller... je parlais, mais au bout de quelques instants je ne pouvais plus remuer, ça ne remuait pas... je conservais la conscience, je conservais l'esprit.

— Ah bon !

— Ça m'est arrivé je crois deux ou trois fois ce truc... je ne voyais absolument rien... si je conservais la conscience l'esprit... et il me semblait, je sais pas, il me semblait que je flottais à... je ne sais pas moi... c'est difficile à dire...

— Vous voguiez ?

— Non, il me semblait que l'esprit était hors de mon corps... je ne sais pas comment vous expliquer ça... c'est difficile à expliquer... et j'essayais enfin de commander mais je pouvais pas, j'étais comme mort quoi. Pourtant j'avais la conscience.

— Vos membres n'obéissaient plus ?

— C'est ça oui... et la deuxième fois j'ai eu peur quand j'ai eu ça... j'ai dit cette fois tu es paralysé !

— Vous avez essayé d'appeler ?

— Mais je pouvais pas, même pas parler, je pouvais pas remuer rien. Je conservais l'esprit, la conscience, c'est tout.

— Le corps ? ...

— Il me semblait que je flottais au-dessus de mon corps. C'est difficile à expliquer ça.

— Vous n'aviez pas l'impression de vous voir... étendu ?

— Ah non !

— Ça n'a pas été un dédoublement hein ?

— C'est difficile à expliquer ça... Je l'ai vécu... mais pour l'expliquer c'est très difficile... Je ne sais pas comment vous dire ».

Ce récit brut reproduit fidèlement le déroulement de la troisième séquence de l'enquête. Le témoin a fait trois le récit. Une première fois par lettre, une deuxième fois à M. Dupin de la Guérivière et enfin à nous-mêmes.

Si les faits essentiels et le fond du récit sont identiques dans les trois versions nous n'étonnerons personne en indiquant qu'il y a parfois des différences dans les détails. Elles n'ont aucune incidence pour la compréhension des faits ni sur leur déroulement. Prenant en considération que les faits dataient de trois ans, que le témoin n'avait pris aucune note, qu'il avait assisté à de nombreuses manifestations, que personnellement, dans les mêmes conditions, nous aurions aussi fait des oublis, nous n'en ferons pas l'inventaire. Elles portent essentiellement sur la chronologie, l'orientation une fois, et surtout des oublis.

Nous avons toujours eu l'impression que le témoin « revivait » ses observations, et que les événements « remontaient » dans sa mémoire : souvent le témoin repris par ses souvenirs n'entendait pas nos questions. Nous n'avons jamais eu le sentiment qu'il en « rajoutait » mais qu'au contraire il en oubliait. L'arrivée de « l'obus », la vibration de la plaque... et la crise de sommeil, fait important confirmé par ses parents, ont fait leur apparition. Il était honnête de le signaler. Cette enquête, menée avec beaucoup de soins et en possession des éléments antérieurs, est la plus complète et la plus détaillée.

Il nous reste beaucoup de choses à approfondir, des témoignages extérieurs à rechercher, nous nous y employons avec nos amis.
(à suivre)

NOTA — En aucun cas ce texte ou une partie de ce texte ne peut être publié sans autorisation spéciale de LDLN.

L'Œuvre étrange de Cyrano de Bergerac

Nous avons déjà évoqué Cyrano de Bergerac à propos du problème des représentations de fusées à étages au 17me siècle (1) et nous avions pu conclure dans ce cas précis que le mystère apparent n'en était pas réellement un. L'œuvre de Cyrano recèle cependant d'autres énigmes encore, sur certaines desquelles l'attention des ufologues a déjà été attirée par Aimé Michel (2) et par Paul Misraki (3), c'est pourquoi nous nous permettons d'y revenir aujourd'hui. Si l'on veut comprendre le sens réel des passages litigieux, il est indispensable de bien les situer dans leur contexte. Aussi avons-nous lu entièrement l'« **Histoire comique des Etats et Empires de la Lune et du Soleil** », ouvrage dont le titre varie d'ailleurs d'une édition à l'autre, puisqu'on trouve aussi les versions : « L'Autre Monde ou les Etats et Empires de la Lune et du Soleil » ou « Voyage dans la Lune et aux Etats du Soleil » et d'autres encore.

Mais avant tout, qui est exactement Hector-Savinien Cyrano de Bergerac ? Né à Paris (et non en Gascogne !) en 1619, il entre à 18 ans dans l'armée et s'y fait rapidement connaître par ses nombreux duels. Il doit cependant renoncer bientôt à une carrière militaire par suite d'une grave blessure reçue au siège d'Arras (1640). Il se jette alors dans l'étude et fréquente les milieux littéraires et scientifiques de la capitale. Il est notamment l'élève du philosophe et astronome Pierre Gassendi. Il écrit beaucoup : poèmes, pièces de théâtre, lettres, pamphlets, mais en 1655 une poutre détachée d'un toit lui tombe sur la tête et met prématurément fin à sa vie. Revenons-en maintenant à son œuvre principale.

Dès les premières pages, l'attention de celui qui s'intéresse au problème de la pluralité des mondes habités est mise en éveil. Cyrano nous explique en effet que l'idée de tenter un voyage vers la Lune lui est venue alors qu'il discutait joyeusement de la nature de cet astre avec quelques amis, au retour d'un dîner que l'on peut supposer bien arrosé. Sous les éclats de rire de ses compagnons, il proclama que « la Lune est un monde comme celui-ci à qui le nôtre sert de lune (. . .) Ainsi peut-être se moque-t-on maintenant, dans la Lune, de quelque autre qui soutient que ce globe-ci est un monde ». A défaut d'être exacte, une telle opinion témoigne d'un sens de la relativité des choses remarquable pour l'époque.

Rentrant chez lui, Cyrano trouva ouvert sur la table de son cabinet de travail un livre qui ne s'y trouvait pas auparavant : « C'était celui de Cardan; et quoique je n'eusse pas dessein d'y lire, je tombai de la vue, comme par force, justement sur une histoire de ce philosophe qui dit qu'étudiant un soir à la chandelle, il aperçut entrer, au travers des portes fermées, deux grands vieillards, lesquels, après beaucoup d'interrogations qu'il leur fit, répondirent qu'ils étaient habitant de la Lune, et en même temps disparurent ». Comment ne pas songer, à la lecture de ce passage, aux « Visiteurs du Moyen Age » évoqués par Jacques Bergier (4) ? S'agit-il du même fait rapporté différemment ? Selon Bergier en effet les visiteurs étaient sept et ne paraissaient pas âgés de plus de 40 ans. Quoi qu'il en soit, ces êtres qui traversent des portes fermées et disparaissent soudainement rappellent à l'ufologue le comportement d'entités en relation avec des cas modernes d'OVNI (5). Il serait donc intéressant de pouvoir consulter l'œuvre de Cardan elle-même.

Cyrano conclut quant à lui que les vieillards qui apparurent à Cardan avaient dû tirer le livre de sa bibliothèque et l'ouvrir à la bonne page « pour s'épargner la peine de lui faire la harangue qu'ils firent à Cardan ». Son désir de monter à la Lune n'en fit que se renforcer et il tenta un premier essai en s'attachant des fioles remplies de rosée, laquelle était censée à l'époque être attirée par le soleil. Mais comme son élévation le portait dès lors vers l'astre du jour et non vers la lune (il aurait pu s'en douter avant son départ...), il cassa une partie des fioles afin de redescendre en douceur vers la Terre, sa pesanteur surmontant légèrement l'attraction du soleil. La planète ayant tourné entretemps, il se retrouva, bien qu'étant monté et descendu à la verticale, au Canada ...

Il s'y lie d'amitié avec le Vice-Roi et débat avec lui de questions philosophiques en vogue à l'époque, comme de savoir si l'on pouvait admettre que Copernic avait raison contre l'enseignement traditionnel. Cyrano entreprend de démontrer au Vice-Roi que c'est bien, contrairement aux appa-

---

1. Christiane Piens et Jacques Scornaux, Fusées gigognes au XVIIe siècle : est-ce un mystère ?, Inforespace n° 32.
2. Aimé Michel, Avec trois siècles d'avance, Cyrano décrivait votre poste de radio, Science et Vie n° 526, juillet 1961, pp. 90-94.
3. Paul Misraki, Des Signes dans le Ciel, éd. Labergerie, 1968, pp. 224-226.
4. Jacques Bergier, Les Extraterrestres dans l'Histoire, éd. J'ai Lu, 1970, chapitre 6, pp. 98-115.
5. Jacques Scornaux, Réflexions sur la nature des humanoïdes, Lumières dans la Nuit n° 159, novembre 1976, pp. 6-12.

rences, la Terre qui tourne autour du Soleil, et il va même beaucoup plus loin dans son raisonnement. Jugez-en : « les hommes, tournant avec la Terre autour du Ciel, ont cru que c'était le Ciel lui-même qui tournait autour d'eux. Ajoutez à cela l'orgueil insupportable des humains, qui se persuadent que la nature n'a été faite que pour eux, comme s'il était vraisemblable que le Soleil, un grand corps quatre cent trente-quatre fois plus vaste que la Terre, n'eût été allumé que pour mûrir ses nèfles et pommer ses choux. Quant à moi, bien loin de consentir à leur insolence, je crois que les planètes sont des mondes autour du Soleil, et que les étoiles fixes sont aussi des soleils qui ont des planètes autour d'eux, c'est-à-dire des mondes que nous ne voyons pas d'ici à cause de leur petitesse, et parce que leur lumière empruntée ne saurait venir jusqu'à nous. Car comment, en bonne foi, s'imaginer que ces globes si spacieux ne soient que de grandes campagnes désertes, et que le nôtre, à cause que nous y campons, ait été bâti pour une douzaine de petits superbes ? ». Ces propos sont remarquablement en avance sur leur époque : quand on songe qu'aujourd'hui encore l'égocentrisme humain freine la reconnaissance unanime de ce qui est pour nous pur bon sens, que devait-il en être au temps de Cyrano ?

C'est au Canada que se place l'incident déjà évoqué des fusées attachées à la machine volante que Cyrano avait conçu, incident qui allait, sans qu'il l'eût prémédité cette fois, amener notre héros jusqu'à la Lune. Celle-ci, étant en son dernier quartier, attirait en effet la moelle de bœuf dont il était enduit, de telle sorte qu'il poursuivit son voyage quand la machine retomba vers la Terre. Curieusement, à cette explication du plus haut farfelu succède immédiatement dans le texte une constatation qui témoigne d'un bel esprit scientifique — tout le livre est d'ailleurs empli de telles surprenantes alternances : « Quand j'eus percé beaucoup plus des trois quarts du chemin qui sépare la Terre d'avec la Lune, je me vis tout d'un coup choir les pieds en haut, sans avoir culbuté en aucune façon; encore ne m'en fussé-je pas aperçu, si je n'eusse senti ma tête chargée du poids de mon corps ». Cyrano explique fort judicieusement que l'attraction de la lune ne se soit pas fait sentir plus tôt : « Cette masse étant mointdre que la nôtre, il faut que la spère de son activité ait aussi moins d'étendue, et que par conséquent, j'ai senti plus tard la force de son centre ».

Voilà donc Cyrano sur notre satellite. Il va y vivre de multiples aventures, dont la plupart sortent bien sûr de notre présent propos. Notons avant tout que les habitants de la Lune, qui nous ressemblent fortement, bien que plus grands, eurent bien du mal à admettre que Cyrano était un homme... parce qu'il marchait debout ! Les « Lunaires » marchant sur les quatre membres, un être se tenant debout ne pouvait être — cela va de soi — qu'un animal : le corps de l'homme est une chose trop précieuse pour le laisser porter par deux membres seulement, au risque de tomber ! Ce « monstre » devait donc être une sorte d'oiseau sans plumes, apparenté aux perroquets puisqu'il parlait, et notre héros se retrouva promptement mis en cage ! C'est encore une excellente leçon de relativité des choses que nous donne là Cyrano.

Heureusement, un habitant du Soleil résidant sur la Lune mais ayant autrefois visité la Terre, où il fut notamment connu sous le nom de Démon de Socrate, reconnaît Cyrano pour ce qu'il est et lui vient en aide. Ce serviable « Démon » lui apprend que les « Solaires » vivent trois à quatre mille ans et peuvent prendre diverses apparences corporelles. Lui-même a, outre Socrate et d'autres hauts personnages de l'Antiquité grecque et romaine, rencontré sur Terre notamment Cardan (« Un jour, j'apparus à Cardan comme il étudiait; je l'instruisis de quantité de choses et, en récompense, il me promit qu'il témoignerait, à la postérité, de qui il tenait les miracles qu'il s'attendait d'écrire ») et aussi « une certaine cabale de jeunes gens que le vulgaire a connus sous le nom de Chevaliers de la Rose-Croix, à qui j'ai enseigné quantité de souplesses et de secrets naturels, qui sans doute les auront fait passer pour de grands magiciens ».

Autrefois en effet, les Solaires venaient en aide aux hommes, mais, dit encore le Démon, « le peuple de votre Terre devint si stupide et grossier que mes compagnons et moi perdîmes tout le plaisir que nous avions autrefois pris à l'instruire. Il n'est pas que vous n'ayez entendu parler de nous, car on nous appelait Oracles, Nymphes, Génies, Fées, Dieux Foyers, Lémures, Larves, Lamiers, Farfadets, Naïades, Incubes, Ombres, Mânes, Spectres et Fantômes ». Comment ne pas

songer, devant une telle énumération, à une thèse chère à Jacques Vallée : l'identification aux modernes « ufonautes » de certains personnages du folklore, des légendes ou de la démonologie (6) ? D'après la liste de Cyrano, les extraterrestres auraient parfois été pris aussi pour des manifestations de Terriens défunts. Cette idée a également été suggérée de nos jours, par John Keel cette fois (7).

Les quelques passages que nous venons de citer ont une résonance résolument moderne : ne reviennent-ils pas à dire que les Terriens ont reçu autrefois des enseignements d'origine extraterrestre ? C'est là un thème développé, avec un bonheur très inégal, par beaucoup d'ouvrages contemporains. Ce qui nous paraît surtout important, c'est qu'il est bien précisé que les secrets révélés sont **naturels,** même si l'incompréhension des hommes risque de les faire passer pour magiques. Le « Démon » revient d'ailleurs plus loin sur ce point à propos des conclusions hâtives que l'homme s'estime en droit de tirer des enseignements de ses sens imparfaits, Cyrano l'ayant questionné sur l'explication de divers mystères : « Vous vous imaginez, vous autres, que ce que vous ne sauriez comprendre est spirituel, ou qu'il n'est point; mais cette conséquence est très fausse, et c'est un témoignage qu'il y a dans l'univers un million de choses peut-être qui, pour vous être connues, demanderaient en vous un million d'organes tous différents ». En d'autres termes, des êtres plus évolués ayant accès à des réalités qui nous dépassent pourraient néanmoins être tout à fait naturels et matériels ... Bien que ces lucides propos aient été écrits il y a plus de trois siècles, nos contemporains ne semblent pas encore prêts à les admettre unanimement.

Plus tard, ayant enfin été reconnu tel un homme, Cyrano est emmené par son ami Solaire chez les Lunaires où ce dernier loge. C'est l'occasion pour lui d'entreprendre de longues discussions philosophiques, embrassant notamment des sujets que nous appellerions aujourd'hui scientifiques, avec le fils de leur hôte, très doué pour ce genre d'exercices. L'érudit Lunaire énonce notamment des rudiments de théorie atomique, ce qui n'est pas en soi étonnant pour l'époque, mais il va beaucoup plus loin : « Comment le hasard peut-il avoir ramassé en un lieu toutes les choses nécessaires à produire ce chêne ? Je vous réponds que ce n'est pas merveille que la matière, ainsi disposée, ait formé un chêne; mais que la merveille eût été plus grande si, la matière ainsi disposée, le chêne n'eût pas été produit; un peu moins de certaines figures, c'eût été un orme, un peuplier, un saule; un peu plus de certaines figures, c'eût été la plante sensitive, une huître à l'écaille, un ver, une mouche, une grenouille, un moineau, un singe, un homme. Ayant jeté trois dés sur une table, direz-vous : « O le grand miracle ! A chaque dé, il est arrivé le même point, tant d'autres points pouvaient arriver ! » (. . .) Je suis assuré qu'étant homme d'esprit, vous ne ferez jamais ces exclamations, car, puisqu'il n'y a sur les dés qu'une certaine quantité de nombres, il est impossible qu'il n'en arrive quelqu'un. Et après cela vous vous étonnez comment cette matière, brouillée pêle-mêle au gré du hasard, peut avoir constitué un homme, vu qu'il y avait tant de choses nécessaires à la construction de son être. Vous ne savez donc pas qu'un million de fois cette matière, s'acheminant au dessein d'un homme, s'est arrêtée à former tantôt une pierre, tantôt du plomb, tantôt du corail, tantôt une fleur, tantôt une comète, et tout cela à cause du plus ou du moins de certaines figures qu'il fallait, ou qu'il ne fallait pas, à dessiner un homme ? Si bien que ce n'est pas merveille qu'entre une infinité de matières qui changent et se remuent incessamment, elles aient rencontré à faire le peu d'animaux, de végétaux, de minéraux que nous voyons; non plus que ce n'est pas merveille qu'en cent coups de dés il arrive une rafle; aussi bien est-il impossible que de ce remuement il ne se fasse quelque chose, et cette chose sera toujours admirée d'un étourdi qui ne saura pas combien peu s'en est fallu qu'elle n'ait pas été faite. »

C'est une véritble théorie matérialiste de la formation des êtres vivants, l'homme y compris, qui nous est proposée là, faisant appel au hasard et même à la statistique, comme le montre la comparaison avec le jeu de dés. On peut comprendre que Cyrano ait jugé plus prudent de la mettre dans la bouche d'un Lunaire ! Au cours d'une discussion ultérieure, cet effronté jeune homme tient d'ailleurs des propos encore plus coupables. Il va jusqu'à mettre en doute le caractère spirituel et immortel de l'âme humaine : « Si cette âme était spirituelle, et par soi-même si raisonnable, qu'elle fût aussi capable d'intelligence quand elle est sé-

6. Jacques Vallée, Chroniques des Apparitions Extraterrestres, éd. Denoël, 1972 et J'ai Lu, 1974.
7. John Keel, Operation Trojan Horse, éd. Abacus, 1973.

parée de notre masse que quand elle en est revêtue, pourquoi les aveugles-nés, avec tous les beaux avantages de cette âme intellectuelle, ne sauraient-ils s'imaginer ce que c'est que de voir ? Est-ce à cause qu'ils ne sont pas encore privés, par le trépas, de tous leurs sens ? Quoi ! Je ne pourrai donc me servir de ma main droite, à cause que j'en ai une gauche ? (...) Un peintre ne peut travailler sans pinceau, et l'âme est tout de même, quand elle n'a pas l'usage des sens. Cependant ils veulent que cette âme, qui ne peut agir qu'imparfaitement à cause de la vie, puisse alors travailler avec perfection, quand après notre mort elle les aura tous perdus. » Aux temps joyeux de l'Inquisition, on a brûlé des gens pour moins que cela...

Ces coquins de Lunaires sont d'ailleurs subversifs à bien d'autres égards encore. Ainsi le respect dû aux personnes âgées est-il sur notre satellite une notion inconnue. Pourquoi, se disent les Lunaires, accorder honneurs et pouvoirs à des personnes qui ne sont plus en pleine possession de leurs moyens physiques ni intellectuels ? Aussi, sur la Lune, les vieillards obéissent-ils aux jeunes, et notamment les parents à leurs enfants ! Et cela, 300 ans avant notre époque de contestation juvénile...

Il faut maintenant évoquer l'incident qui, avec celui des fusées, a fait couler le plus d'encre en ufologie : le Solaire fait don à Cyrano de deux livres provenant de son pays natal. Citons à nouveau le texte littéral : « il fut à peine sorti que je me mis à considérer attentivement mes livres et leurs boîtes, c'est-à-dire leurs couvertures, qui me semblaient admirables pour leurs richesses; l'une était taillée d'un seul diamant, sans comparaison plus brillant que les nôtres; la seconde ne paraissait qu'une monstrueuse perle fendue en deux. Mon Démon avait traduit ces livres en langage de ce monde; mais, parce que je n'en ai point de leur imprimerie, je m'en vais vous expliquer la façon de ces deux volumes. A l'ouverture de la boîte, je trouvai, dans un je ne sais quoi de métal presque semblable à nos horloges, plein de je ne sais quels petits ressorts et de machines imperceptibles. C'est un livre à la vérité, mais c'est un livre miraculeux, qui n'a ni feuillets ni caractères; enfin, c'est un livre où, pour apprendre, les yeux sont inutiles : on n'a besoin que des oreilles. Quand donc quelqu'un souhaite lire, il bande, avec grande quantité de toutes sortes de petits nerfs, cette machine; puis il tourne l'aiguille sur le chapitre qu'il désire écouter, et au même temps il en sort, comme de la bouche d'un homme ou d'un instrument de musique, tous les sons distincts et différents qui servent, entre les grands Lunaires, à l'expression du langage... »

Cette fois, nous nous trouvons inéluctablement face à l'étrange, et le contexte ne permet aucune échappatoire : les paragraphes qui précèdent et qui suivent parlent de tout autre chose, Cyrano enchaînant abruptement sur le récit... d'un enterrement sur la Lune ! Plusieurs éléments de la description des « livres » sont troublants : la « couverture » qui est en fait une boîte, la nature métallique de l'ensemble, les «machines imperceptibles», mais il y a surtout un détail particulièrement extraordinaire : l'aiguille que l'on tourne pour choisir un « chapitre ». Ceci ne laisse plus aucune place au doute : c'est bien un récepteur de radio qui nous est présenté. Comme le fait judicieusement remarquer Aimé Michel, on pourrait encore admettre qu'un esprit imaginatif ait conçu au 17me siècle l'idée qu'un jour la voix et la musique pourraient être conservées et reproduites artificiellement, mais, ce que Cyrano nous livre, ce n'est pas le **principe** de la radio, c'est bel et bien une description d'un appareil en état de marche, comme s'il l'avait eu sous les yeux. Il avoue d'ailleurs ne pas en comprendre le fonctionnement (« je n'en ai point de leur imprimerie ») et la seule grave discordance avec la réalité a justement trait à la source d'énergie : celle-ci apparaît être non l'électrivité mais un processus de détente mécanique (« je ne sais quels petits ressorts... il bande, avec une grande quantité de petits nerfs, cette machine »). Sans doute Cyrano s'est-il là laissé entraîner par sa comparaison avec une horloge

Toujours est-il que le problème est posé : personne, pas même un génie, ne pouvait prévoir il y a 300 ans l'apparence matérielle que présenterait un poste de radio... Comme l'écrit encore Aimé Michel, pour les lecteurs du 17me siècle et même encore du début du 20me, ce passage ne pouvait rien évoquer et devait apparaître comme une pure fantaisie imaginative. Et puis, soudain, le texte prend un sens précis. Cela pourrait-il être un hasard ? Nous laisserons pour l'instant la question en suspens. Notons encore que Cyrano ne donne aucun détail sur le second livre, celui qui ressemble à « une monstrueuse perle fendue en deux » : aurait-il pu s'agir là, comme le suggère Paul Misraki, d'un écran de télévision ?

Peu après, Cyrano, qui commençait à éprouver le mal du pays, émit le désir de revenir sur Terre, plus, le Solaire qui se faisait appeler « Démon de Socrate » lui vint en aide : il s'éleva « comme un tourbillon », tenant notre héros entre ses bras, et après un jour et demi de voyage, le déposa sur notre planète. Cyrano raconte alors les mésaventures que lui vaut la publication du récit de ses aventures lunaires : pris tantôt pour un fou, tantôt pour un sorcier, il finit, après bien des péripéties, par se retrouver en prison : un homme qui prétend être allé dans la Lune n'a-t-il pas nécessairement dû avoir recours aux services du Diable pour accomplir un tel prodige ?

Aussitôt incarcéré, Cyrano imagine un moyen d'évasion. Disposant, grâce à l'intervention d'amis influents, d'une chambre avec terrasse et de tout le matériel nécessaire, il se construit un engin volant de sa conceptiton, dont le principe nous entraîne à nouveau dans le domaine du farfelu : une capsule de bois, trouée dans le bas, est coiffée d'un cristal creux, taillé en icosaèdre et troué vers le haut. La forme géométrique du cristal produit une concentration des rayons du soleil, laquelle échauffe l'air contenu à l'intérieur et le chasse vers le haut : un vide se crée donc, et la Nature en a horreur... c'est du moins ce que l'on pensait encore au début du 17me siècle avant les expériences classiques de Torricelli et de Pascal démontrant la pesanteur de l'air (expériences dont Cyrano devait d'ailleurs avoir eu connaissance au moment où il écrivit son « Histoire comique »). Or donc, pour combler cet inadmissible vide, l'air s'engouffre par l'orifice inférieur, poussant au passage l'engin vers le haut... et c'est ainsi que Cyrano, voulant simplement s'échapper de prison, fut entraîné jusqu'au Soleil...

Inutile de dire que la réalité physique est plutôt malmenée par de tels propos, et particulièrement le principe de l'égalité de l'action et de la réaction : si Cyrano avait eu raison, un avion à réaction serait par exemple repoussé en arrière par l'air qu'aspirent ses réacteurs, au lieu d'être propulsé vers l'avant par les gaz de combustion éjectés par les tuyères. L'auteur se sent tout de même obligé d'expliquer pourquoi l'approche du soleil ne le brûle pas : c'est que, écrit-il, « ce qui brûle n'est pas le feu, mais la matière où il est attaché, et le feu du Soleil ne peut être mêlé d'aucune matière ». Et voilà, ce n'est pas plus difficile que cela... Si on ajoute que Cyrano, durant son voyage interplanétaire (long de 22 mois !), ne souffrit ni du manque d'air, ni de froid, ni de faim (étant nourri par les rayons du soleil !), on peut en conclure que la conquête de l'espace semblait décidément bien facile à une époque où la connaissance de l'univers était encore embryonnaire...

Voilà donc Cyrano sur le Soleil. Il nous assure que la pesanteur y est nulle, cet astre n'ayant pas de centre (sic !), et que la surface se présente comme des flocons de neige lumineux. Il y a toutefois des zones plus sombres (veut-il parler des taches solaires ?) et c'est là que Cyrano rencontre un peuple d'hommes pas plus hauts que le pouce mais doués du surprenant pouvoir de se métamorphoser en tout objet, animé ou inanimé, dont il leur plaît de prendre la forme : oiseau, arbre, rivière, navire, plusieurs individus se fondant en un seul pour obtenir des objets de grande taille. Le roi de ce peuple tient à Cyrano des propos qui ont de quoi retenir notre attention. Il déclare notamment : « C'est nous qu'au monde de la Terre vous appelez des Esprits, et votre présomptueuse stupidité nous a donné ce nom à cause que, n'imaginant point d'animaux plus parfaits que l'homme, et voyant faire à de certaines créatures des choses au-dessus du pouvoir humain, vous avez cru ces animaux-là des Esprits. Vous vous trompez toutefois; nous sommes des animaux comme vous; car encore que, quand il nous plaît, nous donnions à notre matière la figure et la forme essentielle des choses auxquelles nous voulons nous métamorphoser, cela ne conclut pas que nous soyons des Esprits. Mais écoute, et je te découvrirai comment toutes ces métamorphoses, qui te semblent autant de miracles, ne sont rien que de purs effets naturels. » On retrouve cette insistance, que ne désavoueraient pas les ufologues, sur le caractère **naturel** des « prodiges » accomplis par des êtres surpassant l'homme.

Cyrano rencontre ensuite un peuple d'oiseaux intelligents, qui ont peine à croire qu'un être aussi dissemblable d'eux et aussi affreux puisse être doué de raison : « Eh quoi, il n'a ni bec, ni plumes, ni griffes, et son âme serait spirituelle ! O Dieux ! Quelle impertinence ! » Sa seule qualité d'homme suffit à faire condamner Cyrano à mort, pour les crimes commis par son espèce contre la gent ailée. Il est grâcié in extremis à l'intervention d'un perroquet qu'il avait autrefois libéré de sa cage (car les oiseaux de la Terre font fréquemment le voyage jusqu'au Soleil !).

Les pas de Cyrano le portent alors vers une forêt, où il a la surprise d'entendre les arbres s'entretenir entre eux... en grec ! Ces arbres parlants, venus de la Terre sous forme de graines transportées par les oiseaux, lui racontent force légendes de l'Antiquité, quand soudain un cri d'alarme retentit dans la forêt : une « bête à feu », ou Salamandre, a provoqué un début d'incendie. Pour en venir à bout, les arbres font appel à l'aide de l'« animal Glaçon », aussi appelé Remore. Cyrano va assister au combat des deux monstres, en compagnie d'un vieillard qui se présente à lui comme le philosophe calabrais Campanella, dont l'âme est venue habiter le Soleil après sa mort.

« Au commencement du combat, la Salamandre, à cause de la vigoureuse contention de sa première ardeur, avait fait suer la Remore; mais à la longue cette sueur, s'étant refroidie, émailla toute la plaine d'un verglas si glissant que la Salamandre ne pouvait joindre la Remore sans tomber. Nous connûmes bien, le Philosophe et moi, qu'à force de choir et de se relever tant de fois, elle s'était fatiguée; car ces éclats de tonnerre auparavant si effroyables, qu'enfantait le choc dont elle heurtait son ennemie, n'étaient plus que le bruit sourd de ces petits coups qui marquent la fin d'une tempête, et ce bruit sourd, amorti peu à peu, dégénéra en un frémissement semblable à celui d'un fer rouge plongé dans de l'eau froide.

« Quand la Remore connut que le combat tirait aux abois par l'affaiblissement du choc dont elle se sentait à peine ébranlée, elle se dressa sur un angle de son cube et se laissa tomber de toute sa pesanteur sur l'estomac de la Salamandre avec un tel succès que le cœur de la pauvre Salamandre, où tout le reste de son ardeur s'était concentré, en se crevant, fit un éclat si épouvantable, que je ne sais rien dans la Nature pour le comparer. Ainsi mourut la Bête à feu sous la paresseuse résistance de l'animal Glaçon.

« Quelque temps après que la Remore se fut retirée, nous nous approchâmes du champ de bataille et le vieillard, s'étant enduit les mains de la terre sur laquelle elle avait marché comme d'un préservatif contre la brûlure, empoigna le cadavre de la Salamandre. » Avec le corps de cet animal, me dit-il, je n'ai que faire du feu dans ma cuisine; car, pourvu qu'il soit pendu à ma crémaillère, il fera bouillir et rôtir tout ce que j'aurai mis à l'âtre. Quant aux yeux, je les garde soigneusement; s'ils étaient nettoyés des ombres de la mort, vous les prendriez pour deux petits soleils. Les Anciens de notre Monde les savaient bien mettre en œuvre; c'est ce qu'ils nommaient des **lampes ardentes,** et on ne les appendait qu'aux sépultures pompeuses des personnes illustres. Nos Modernes en ont rencontré en fouillant quelques-uns de ces fameux tombeaux; mais leur ignorante curiosité les a crevés, en pensant trouver derrière les membranes rompues ce feu qu'ils y voyaient reluire. »

Ce récit a été abondamment commenté par Aimé Michel, qui nous semble parfois y voir des choses, qui n'y sont pas : Cyrano nous apprend notamment, écrit-il, que c'est la lutte du chaud et du froid qui engendre l'électricité; c'est non seulement interpréter très librement le fait que les chocs entre les deux bêtes provoquaient des coups de tonnerre, mais ce n'est même pas exact scientifiquement. La victoire que l'« animal Glaçon » nous apprendrait aussi que dans la lutte du chaud et du froid, le froid finit toujours par avoir le dessus. Aimé Michel voit là une symbolisation du fameux deuxième principe de la thermodynamique, deux siècles avant que Carnot ne le formule. Personnellement, cette interprétation nous semble un peu simpliste. De tous les principes de la physique, celui de Carnot est peut-être celui auquel on a voulu voir le plus d'implications philosophiques abusives. Parler de «victoire du froid sur le chaud» est une manière de l'énoncer qui le fait mal comprendre. Une expression simplifiée plus exacte du principe de Carnot consiste à dire que, si l'on place au contact l'un de l'autre un corps chaud et un corps froid, le corps chaud va se refroidir et le corps froid se réchauffer, jusqu'à l'égalisation de leurs températures. Il n'y a donc aucun « triomphe » du froid. Comme l'animal Glaçon ne se réchauffe nullement à mesure que se refroidit la Bête à feu, nous ne pensons pas qu'on puisse voir dans leur combat une véritable préfiguration du deuxième principe de la thermodynamique. Il est plutôt une expression de la vieille conception animiste de la nature, qui fait du chaud et du froid, tout comme de la lumière et des ténèbres, deux entités antagonistes. Cette vision primitive du monde est en fait vide de sens, puisque ni le froid, ni l'obscurité n'ont d'existence propre; ils ne sont pas les contraires de la chaleur et de la lumière, ni ne luttent contre elles : ils en représentent simplement l'**absence.**

Il est tout de même un passage du récit du combat qui nous paraît receler un réel mystère : c'est celui

ayant trait aux « lampes ardentes », et plus particulièrement ce détail extraordinaire : l'extinction des lampes si l'on crevait la membrane qui les recouvre. Comment ne pas songer à nos lampes électriques, qu'elles soient à incandescence ou au néon ? Comme le fait remarquer Aimé Michel, nous avons ici, de même que dans le cas de l'aiguille du livre parlant, non pas la prescience d'un principe de fonctionnement, ce qu'un esprit génial pouvait concevoir, mais la description d'un détail **technique** précis. Nous ne suivrons en revanche pas Michel quand il attribue aux lampes évoquées par Cyrano une origine extraterrestre. Quand le philosophe Campanella parle des Anciens de **notre** Monde, et de **nos** Modernes, il nous paraît incontestable que c'est l'humanité qu'il désigne ainsi, et non le monde solaire où il réside depuis peu (il est mort dans son lit en 1639, et non brûlé comme hérétique en 1600, ainsi que l'écrit Michel).

Peu après la bataille entre les deux grosses bébêtes, le livre se termine abruptement, alors que les philosophes réincarnés sur le Soleil s'apprêtent à accueillir un nouveau-venu de grande renommée : Descartes soi-même. Cyrano mourut-il avant d'avoir terminé le manuscrit ou celui-ci fut-il mutilé ? L'ouvrage ne parut en effet que six ans après la disparition de l'auteur, le manuscrit ayant été volé ... Il n'est bien sûr pas interdit de rêver et d'imaginer que quelqu'un a estimé bon de pratiquer des coupures. Mais sans doute n'en saurons-nous jamais plus à ce propos.

Il est temps maintenant de donner une appréciation d'ensemble de l'ouvrage, à la fois d'une manière générale et du point de vue plus particulier de l'ufologue. Comme les extraits que nous avons cités ou résumés vous l'auront montré, pensons-nous, à suffisance, l'ouvrage entier alterne, comme par un mouvement de pendule, l'exposé de notions philosophiques ou scientifiques d'allure très moderne et l'énoncé de principes vides de sens ou même résolument farfelus, mais en accord avec les idées du temps. Ce contraste est l'une des caractéristiques les plus frappantes du livre et l'on peut se demander dans quelle mesure il est délibéré : Cyrano aurait-il inséré dans son texte des propos « conformistes » par mesure de prudence ? Cette prudence est certes nécessaire, si on considère l'audace de certaines propositions, mais l'auteur n'en « remet »-il pas un peu trop ? Nous aurions tendance à penser que la prudence n'est pas la seule explication. Il est en effet inévitable que Cyrano, si génial soit-il, demeure en partie prisonnier des idées de son époque. Or la science au 17me siècle nous paraît aujourd'hui fort verbeuse dans ses explications : les raisonnements sont analogiques plutôt que mathématiques et le souci du quantitatif est rarement présent.

Pourquoi faudrait-il d'ailleurs chercher une « clé » hypothétique derrière chaque propos quelque peu bizarre que nous tient Cyrano ? C'est à un «voyage philosophique» qu'il nous convie, présenté de plus sous une forme humoristique. Les invraisemblances, qu'elles soient matérielles ou théoriques, n'ont dès lors guère d'importance. Le but principal de l'auteur n'était pas d'écrire un ouvrage de vulgarisation scientifique — genre littéraire qui demeurait à inventer — mais de diffuser certaines idées qui lui étaient chères, tant concernant la philosophie que l'ordre social. Le recours à des extra-terrestres — qu'ils soient Lunaires ou Solaires important peu — est à cet égard très pratique, et peut-être n'ont-ils même pas d'autre raison d'être : on n'imagine pas, au 17me siècle, un écrivain présentant une mise en question de l'immortalité de l'âme comme une opinion personnelle. L'attribution du pouvoir aux jeunes sur la Lune et la conception mécaniste et statistique de la formation des êtres vivants sont des idées à peine moins subversives.

Et n'oublions tout de même pas que l'intention de Cyrano était sans doute aussi, pour une bonne part, de divertir tout simplement ses lecteurs.

Du point de vue plus particulier de l'ufologue, et de tous ceux que préoccupe le problème de la vie extraterrestre, le principal intérêt de l'ouvrage réside dans le remarquable sens de la relativité de nos connaissances et de nos mœurs dont témoigne Cyrano — nous en avons donné maints exemples — et bien sûr dans sa conviction de la pluralité des mondes habités. Relevons aussi la claire indication que de êtres venus d'ailleurs sont intervenus dans l'histoire des hommes et que les pouvoirs que ces êtres détiennent, même s'ils nous paraissent « magiques » ou « surnaturels », sont en fait tout à fait naturels. Cette dernière affirmation rejoint par delà les siècles la conviction des ufologues vis-à-vis des comportements parfois apparemment « impossibles » ou « miraculeux » des OVNI (8).

---

8. Pierre Guérin, Sciences et Avenir n° 307, septembre 1972, pp. 700-701; Jacques Scornaux et Christiane Piens, A la recherche des OVNI, éd. Marabout, 1976, pp. 116-120.

Nous avons gardé pour la fin la discussion des deux seuls éléments du livre qui recèlent selon nous un réel mystère : la description du poste de radio et celle de la lampe électrique. La provenance extraterrestre du récepteur de radio est clairement indiquée par Cyrano, puisque c'est un cadeau reçu d'un habitant du Soleil. Une origine terrestre est en revanche accordée aux « lampes ardentes ». Mais cela, c'est ce que l'auteur veut bien nous dire. Ce que nous voudrions bien sûr savoir, c'est comment il a **réellement** eu connaissance de ces détails techniques. Nous ne voyons que quatre hypothèses possibles, mais peut-être vous, lecteurs, en trouverez-vous d'autres.

1. **Les sociétés secrètes :** il est fort probable que Cyrano ait eu des contacts avec les Rose-Croix, auxquels il fait d'ailleurs explicitement allusion dans son œuvre. Mais cette hypothèse pose le problème de l'acquisition par une société secrète de ses connaissances supérieures. Comment un groupe d'hommes très limité en nombre aurait-il pu progresser beaucoup plus vite que le reste de l'humanité ? Et comment se ferait-il qu'aucun de leurs secrets n'ait jamais été percé, c'est-à-dire qu'aucune trahison, par intérêt ou par idéal, ne se soit jamais produite et que l'on n'ait rien découvert de leur appareillage technique ? Selon de nombreux auteurs, des sociétés secrètes pourraient être les dépositaires des vestiges de la science d'une civilisation disparue. Mais cette hypothèse est pour nous à rejeter, car l'absence de traces d'exploitation antérieure des richesses minérales et énergétiques de la Terre exclut l'existence passée d'une autre civilisation technologique que la nôtre (9). Une autre supposition qui a été souvent faite est que les connaissances des sociétés secrètes seraient d'origine extraterrestre. Ceci nous amène à l'hypothèse suivante.

2. **De réels contacts extraterrestres :** Cyrano lui-même, ou des membres de la Rose-Croix, auraient été ce que l'on appellerait aujourd'hui des « contactés ». Dans ce cas, il se pourrait que, parmi les allégations qui nous paraissent tout à fait fantaisistes des contactés actuels, certaines — mais pas toutes, très loin de là ! — prennent un jour futur un sens précis comme l'ont pris les propos de Cyrano... Dans son article de « Science et Vie », Aimé Michel penchait vers l'hypothèse extraterrestre, mais nous serons plus réservé. Une constatation précise nous fait en effet considérer cette hypothèse avec suspicion, et nous conduit à la troisième possibilité : les objets décrits ont une allure résolument terrestre et même, plus précisément, un aspect typique de notre 20me siècle. C'est là un indice qui nous paraît important dans la recherche d'une solution.

3. **Vision à travers le temps :** il est tout de même curieux que les deux passages les plus énigmatiques de l'œuvre de Cyrano aient acquis une signification technique presque à la même époque : la fin du 19me siècle pour la lampe électrique et le début du 20me pour le récepteur de radio. Pourquoi une société secrète aurait-elle précisément atteint ce niveau-là au 17me siècle, ou bien pourquoi des extraterrestres auraient-ils montré aux Terriens de cette époque des objets qui seraient typiques de la Terre trois siècles plus tard ? Autre objection : quel programme de radio, parlé ou musical, une société secrète ou des extraterrestres auraient-ils pu capter sur la Terre au 17me siècle? C'est pourquoi nous nous risquons à poser la question : Cyrano de Bergerac aurait-il eu une vision à travers le temps d'une scène de notre époque ? Aurait-il, en termes de parapsychologie, été sujet à un phénomène de précognition ? Il n'est évidemment pas possible d'avancer une réponse ferme, d'autant moins que la concrétisation en notre siècle des objets décrits par Cyrano pourrait s'interpréter autrement, dans le cadre de la quatrième hypothèse.

4. **Le hasard:** peut-être les descriptions de Cyrano nous font-elles songer, par certains de leurs mots, à une lampe et à un poste de radio parce que ces objets nous sont familiers et que nous sommes fatalement tentés de visualiser le texte en fonction de notre expérience quotidienne d'hommes du 20me siècle. En d'autres termes, les similitudes relevées entre notre technologie contemporaine et les créations de l'imagination fertile de Cyrano pourraient n'être que coïncidences. En toute rigueur logique, le hasard ne peut en effet jamais être exclu quand il s'agit d'expliquer des événements extrêmement rares. Nous doutons toutefois que cette interprétation prosaïque satisfasse grand monde...

De toute manière, il nous paraît évident que nous avons affaire ici à des faits trop isolés pour permettre une conclusion assurée. Si de nombreux auteurs antérieurs à notre époque avaient décrit

9. Jacques Scornaux et Christiane Piens, A la recherche des OVNI, pp. 190-195.

Nouvelles internationales

Espagne — Mini - vague OVNI

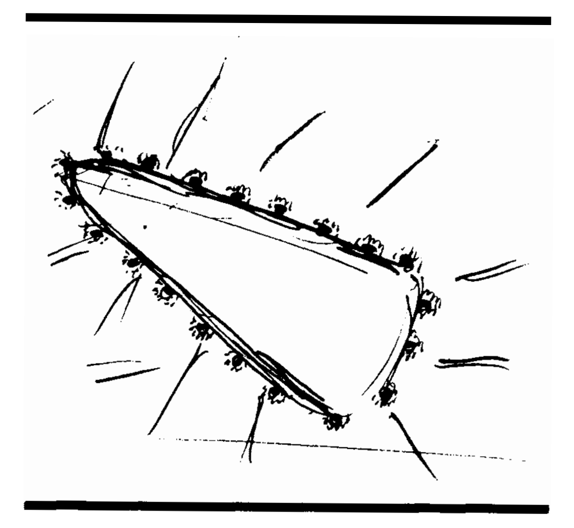
Les observations décrites ci-après ont été effectuées dans une zone constituée par la ville de Huesca (capitale de la province du même nom, dans le nord-est de l'Espagne) et sa région, soit un cercle ayant en gros 20 km de rayon. Ces observations s'étalent sur une période-pivot de 48 heures (du 1er au 2 avril 1976) à laquelle nous ajouterons des observations enregistrées dans le même laps de temps mais n'excédant pas une semaine par rapport aux dates précitées.

Trois observations dans les environs de la ville de Huesca

Premier voyage des témoins

Le 1er avril 1976, vers 22h30, trois amis (Antonio Perello, électricien, José Alastruei, maçon et Angel Llorente, électricien) venant de Almudebar, se rendaient en voiture à Huesca par la nationale N125. A 5 ou 6 km de la capitale, ils aperçurent sur leur droite une étrange lumière paraissant évoluer à une altitude régulière au-dessus des champs bordant la route et à environ 1 km des trois témoins. Cette masse ou ce corps lumineux semblait escorter leur voiture : tantôt il s'approchait, tantôt il s'éloignait, prenant de l'avance sur le véhicule ou restant à la traîne. Intrigués et surpris par cette lumière insolite, ils décidèrent de traverser Huesca en vue de tenter de suivre l'évolution de l'OVNI. Après 11 km, à la sortie du village d'Apies, ils arrêtèrent la voiture pour observer la masse lumineuse qu'ils étaient en train de suivre afin d'en connaitre un peu mieux la nature. Tout au long du chemin, ils ne perdirent pas l'objet de vue, si ce n'est à de rares instants où l'OVNI disparaissait pour réapparaître aussitôt, comme pour leur montrer le chemin à suivre. Les témoins purent observer l'OVNI d'assez près (une distance inférieure à 1 km), tantôt se déplaçant, tantôt stationnaire. Quand l'objet était à l'arrêt, à une altitude n'excédant pas 200 ou 300 m, ils purent constater qu'il était animé d'un léger mouvement d'oscillation ou de va-et-vient, parfois horizontalement et parfois verticalement. L'objet avait l'aspect d'une énorme pointe de flèche, c'est-à-dire, avait un corps en forme de fuseau. L'OVNI était uniformément lumineux, d'une couleur rougeâtre-orangée. Des points plus lumineux garnissaient le bord de cette masse, comme si des sources de lumière étaient réparties sur le périmètre de l'OVNI. (voir croquis). Les témoins s'accordent à souligner la taille « énorme » de l'objet, les estimations variant entre 20 et 50 m de longueur et 10 à 20 m de largeur en fonction de la distance à laquelle se trouvait l'OVNI. L'objet avait une position oblique, c.à.d. que la partie étroite (l'avant ?) se trouvait plus haut par rapport à la partie la plus large (la base ?). Le voyage reprend et nos trois amis retraversèrent Huesca et arrivèrent au lieu dit Estrecho 5°.

Figure 1.



Second voyage des témoins

Deux autres personnes se joignirent à eux (José Vivian, professeur et A. Cipres). Tous les cinq partirent dans la même voiture. En arrivant dans

---

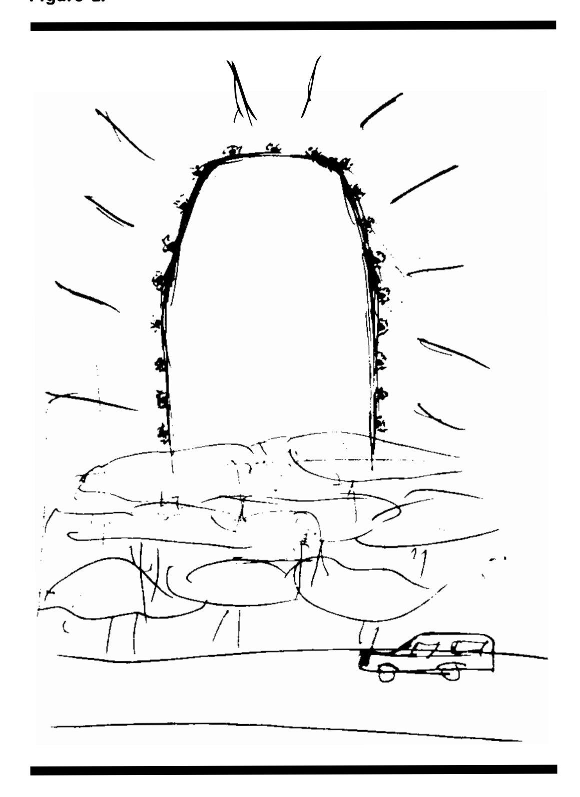
(suite de la page 34)

divers appareils produits par la technologie moderne, la situation serait évidemment toute différente. Mais à notre connaissance, un cas aussi flagrant que celui de Cyrano demeure unique.

Bien que nous n'allions pas jusqu'à dire, avec Aimé Michel, que l'œuvre de Cyrano « est peut-être enfin parvenue, au 20me siècle, à ses véritables lecteurs », nous ne pouvons pour conclure que vous inciter vivement à lire, si vous en avez l'occasion, cet ouvrage si original. Même s'il n'a été ni un contacté, ni un voyant, Cyrano de Bergerac fut incontestablement un esprit à la fois brillant et pénétrant, très en avance à bien des égards sur les idées de son temps. Au surplus, quel magnifique précurseur il constitue pour la science-fiction !

Jacques Scornaux

Figure 2.



la banlieue de Huesca, ils repérèrent facilement l'OVNI toujours du côté du château. La « chasse » reprit et ils empruntèrent la route menant à Sta Eulalia la Mayor, localité déserte. Arrivant à un point situé entre le village de Loporzano et le croisement avec la route de Bandalies, ils décidèrent de stopper pour observer l'OVNI arrêté à environ 200 m de la voiture. Ils en voyaient en effet l'éclat rougeâtre-orangé dans une plantation d'amandier bordant la route. Ils purent, une nouvelle fois, se rendre compte de la taille énorme de la masse lumineuse. Deux des témoins tentèrent de s'approcher de l'objet. José Alastruei, plus décidé prit la tête suivi, à une vingtaine de mètres, de Angel Llorente envahi d'une peur-panique mais ne voulant pas laisser seul son compagnon. Ils parcoururent une quarantaine de mètres en direction de l'OVNI, mais la peur fut la plus forte chez Angel qui se mit à appeler son compagnon et lui enjoignant de faire demi-tour. Ce dernier obtempéra finalement. José affirme avoir vu une énorme masse lumineuse, impressionnante dans un silence total, et se balançant doucement. Il eut l'impression de voir la partie supérieure de l'OVNI, comme une espèce de corps pyramidal ou conique vu du dessus et en oblique. L'OVNI avait toujours la même teinte rougeâtre-orangée, pourvu des points lumineux sur les bords. Les autres témoins virent une énorme masse lumineuse, se rétrécissant légèrement au sommet (fig. 2). Ils virent également les points plus brillants, sorte de foyers lumineux répartis sur les bords de l'OVNI qui semblait flotter à quelques 50 ou 100 m d'altitude, la base était masquée par les arbres et les irrégularités du terrain. Comme lors du premier voyage ils ne purent distinguer un contour nettement délimité ayant pu correspondre à un corps solide car la lumière était aveuglante. Ils furent également impressionnés par la facilité manœuvrière de cette énorme masse lumineuse. « Elle semblait s'éteindre à un endroit pour se rallumer immédiatement à un autre » sans qu'ils aient pu voir un quelconque déplacement de l'objet.

Troisième voyage

Ils repartirent chercher d'autres amis puis revinrent sur les lieux avec une sixième personne.

Ils retrouvèrent l'OVNI à l'endroit où ils l'avaient laissé précédemment. Toujours suivant l'OVNI, ils arrivèrent à Sta Eulalia où ils décidèrent de faire demi-tour sur les injonctions de Angel très impressionné de voir, à peu de distace de la voiture, l'énorme objet ou appareil. Ce fut l'unique occasion où ils purent voir nettement à quoi ressemblait l'objet (fig. 3) ; un corps allongé (30 ou 40 m), d'aspect métallique, gris sombre. L'OVNI était entouré d'un halo lumineux, d'où se détachaient nettement plusieurs fortes lumières rougeâtres situées à l'une des extrémités de l'objet et d'autres, similaires mais moins intenses situées sous l'engin inconnu. Cette observation fut effectuée par Angel et elle ne dura que quelques secondes. Les deux autres occupants ne virent pas ces détails (l'un absorbé par la conduite, l'autre à l'arrière) et les passagers de la seconde ne sont pas aussi formels.

Observation dans les environs de Angues (Province de Huesca)

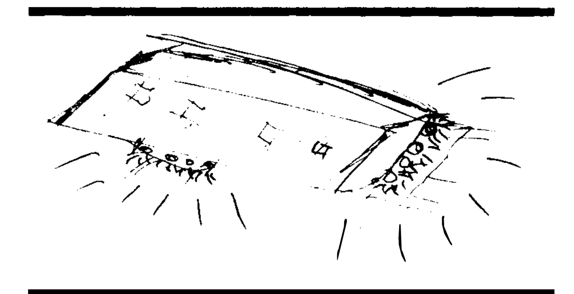
La scène eut lieu le 1er avril 1976 vers 22 h 20. Le témoin, le docteur Alberto Ballarin accompagné de son épouse revenait de Huesca pour rentrer à Monzon. A une centaine de mètres de la station-service, en direction de Monzon, une grande croix métallique se dresse au bord de la

route et on l'aperçoit après avoir passé un dos d'âne, la route formant alors une longue ligne droite en pente douce sur environ 3 km. La route, à cet endroit, a environ 12 m de large.

Après avoir franchi le dos d'âne en question, et roulant à environ 50 km/h, M. Ballarin fit remarquer à son épouse la présence au loin d'une lumière jaunâtre se déplaçant sur la route et venant dans leur direction. Le docteur ralentit à mesure que le « véhicule » arborant la dite lumière s'approchait d'eux. Ils purent alors se rendre compte de l'aspect insolite de l'engin qui en fait n'avait ni feux de route ni feux de position. Ils remarquèrent également que l'objet, tout en s'approchant, était animé de mouvements ondulatoires comme s'il se dodelinait tout en étant suspendu dans les airs. Au moment de croiser l'objet, ils virent que la partie inférieure projetait de grandes étincelles blanc-jaunes d'une taille oscillant entre 0,50 m et 1 m de long. Ces étincelles étaient semblables à celles produites par « la roue » d'un feu d'artifices. L'engin avait une taille considérable : « plus haut qu'un autobus et presque aussi long, soit environ 3,5 m de haut sur 8 à 9 m de long ». D'après les témoins, l'engin avait un aspect métallique : « comme du fer, d'une teinte bleue très foncée ». L'appareil n'avait aucune lumière, sauf une luminosité jaunâtre diffuse sur la partie supérieure (en forme de dôme). Les témoins eurent l'impression que cette lumière sourdait au travers d'un cristal ou d'une quelconque matière opaque. L'objet semblait flotter sur la route, à 0,50 m du sol. La structure extérieure de l'objet présentait des protubérances de taille identique (« comme les 2 poings d'un adulte réunis ») et situées à 50/60 cm les unes des autres. L'engin ne présentait pas de marques distinctives.

Au moment de la rencontre avec l'objet, les témoins entendirent clairement une sorte de « Clic » dont ils ignorent toujours l'origine. Le son perçu ressemblait à celui produit par un petit morceau de métal tombant sur le sol. C'est à partir de cet instant qu'ils perdirent la notion de la réalité pendant une dizaine de km. Ils se retrouvèrent en effet à un endroit qu'ils connaissent bien certes mais sans se souvenir comment ils ont parcouru la distance qui les en séparait. Durant les trois jours qui suivirent l'incident, les témoins vécurent une sorte de paix, de tranquillité et de bien-être extraordinaire. Parfois leur sommeil était

Figure 3.



comme « hanté » par la présence d'une tierce personne à qui ils désiraient s'adresser.

Observation OVNI dans la nuit du 1 au 2 avril 1976 dans la région de Sotomontano (Huesca)

Les témoins : M Santiago Marraco Solano, Avocat M Aurelio Biarge, Ingénieur.

Il était environ 1 h du matin et nos deux témoins revenaient de Sarinena et se dirigeaient vers Huesca. Il existe à Novales un endroit de la route qui domine toute la région du Stomontano. C'est de là qu'ils virent « quelque chose » de très bizarre.

« Regarde, ce truc bizarre là-bas » s'exclama l'un des témoins. Dans la direction mentionnée (N.NE) et dans une zone correspondant à un triangle formé par les villages de Sietamo-Angues-Junzano, nos deux témoins aperçurent distinctement une lumière très intense dont la couleur se rapprochait de la teinture utilisée par les spéléologues pour déterminer le sens des courants souterrains, soit une couleur orangée, brillante et phosphorescente. L'objet, immobile, avait la forme d'une poire.

Observation à Sietamo (Huesca), le 8 avril 1976

Plusieurs personnes assises à la terrasse du café du village de Sietamo aperçurent le 8 avril, vers 21 h 30 « une chose » énorme très lumineuse de couleur rouge-orangée, comme suspendue dans le ciel. L'observation dura plusieurs minutes. La masse lumineuse semblait tourner sur elle-même.

Observation à Puibolea, le 5 avril 1976

Un cultivateur de Puibolea (environ 20 km au N.O. de Huesca) aurait vu dans la soirée du 5 avril 1976 un OVNI situé à une altitude de 80 m envi-

ron, de forme circulaire et arborant sur la partie inférieure la lettre « H ».

(Source : STENDEK Septembre 1976).

Traduit et rédigé par
Alain Stercq.

Donald H. Menzel n'est plus ...

C'est le 14 décembre 1976 que s'est éteint, à l'âge de 75 ans, Donald H. Menzel, astronome réputé, anti-soucoupiste convaincu et auteur de science-fiction par surcroit.

Les travaux de l'astronome portèrent d'abord sur le spectre de l'hydrogène pour lequel il précisa d'importantes mesures indispensables en astrophysique. Menzel s'est particulièrement intéressé à la physique du soleil et aux nébuleuses planétaires. Il étudia la couronne et la chronosphère solaires, et il organisa à de multiples reprises des expéditions lors d'éclipses. Ses articles sur la question se comptent par centaines et il fut un des premiers à envisager des notions de physique hors équilibre thermodynamique pour les phénomènes des atmosphères d'étoiles. Il se préoccupa également de recherches planétaires et imagina une théorie sur la courbe de croissance. De 1954 à 1966, il fut le directeur de l'observatoire de Harvard.

Mais pour nous, il fut surtout un anti-soucoupiste de la première heure. En 1953, il publiait son célèbre « Flying Saucers » où il entreprenait de « démolir » scientifiquement l'ensemble des observations d'OVNI. En invoquant essentiellement des arguments liés à la propagation de la lumière dans l'atmosphère terrestre, il passa une bonne partie des dernières années de sa vie à tenter de démontrer que ces OVNI n'étaient que mirages ou autres illusions d'optique. Si les hypothèses avancées par Menzel sont souvent qualitativement acceptables, elles sont par contre la plupart du temps incompatibles avec les phénomènes observés dès que l'aspect quantitatif est abordé.

En fait, la carrière de Donald H. Menzel fut particulièrement éblouissante et disparate. Il joua un rôle international de premier ordre en présidant la Commission de Nomenclature Lunaire et en parvenant à trouver une solution de bon sens aux nombreux et épineux problèmes diplomatiques soulevés par la découverte de nouvelles formations lunaires lors des recherches spatiales par satellites. Sous des pseudonymes divers, il publia de très bons romans de science-fiction et ses qualités de poète étaient reconnues de tous. Et Menzel fut même un peintre doué d'un certain talent : son sujet de prédilection étant le « martien ». Il en fit de plusieurs types, souvent très amusants, et cela amena certains critiques à étudier très sérieusement le « martien menzelien ».

En 1976, la Société Astronomique de France lui décernait la médaille Janssen, récompensant ainsi un homme que nous avons souvent beaucoup critiqué pour ses idées dans le domaine de l'ufologie, mais que nous admirions par ailleurs beaucoup pour ses compétences en astronomie et son humanisme.

Réservez un samedi par mois à l'ufologie !

La Société Varoise d'Etude des Phénomènes Spatiaux (SVEPS) organise cette année plusieurs soirées d'observation en collaboration avec différents groupements répartis en divers coins de France. Souhaitant étendre son action au-delà des frontières, la SVEPS propose de surveiller le ciel belge aux mêmes dates et d'établir des rapports qui seront collationnés avec ceux recueillis par nos amis français.
Les dates proposées sont les suivantes : le 11 juin, le 9 juillet, le 6 août, le 3 septembre et le 1er octobre.

Choisissez un lieu suffisamment dégagé et veillez à ne pas être gêné par un éclairage public ou des phares de voitures.

Vous établirez une fiche de surveillance sur laquelle vous noterez vos nom et adresse et le lieu précis d'observation. Signalez également l'heure à laquelle a débuté votre surveillance et celle à laquelle elle

Chronique des OVNI

Les OVNI de la Belle Epoque (2)

Quelques mois plus tard (13 février 1905), le « Daily Mail » publiait l'observation suivante : un témoin avait vu dans le ciel une sorte de boule de feu qui était restée un moment immobile avant de disparaître; peu après, le même témoin vit quelque chose près du sol, à moins de 150 m de lui; il s'en approcha mais la « chose » disparut bien vite. Le témoin en question était un reporter que le journaliste avait envoyé sur place qui conclut finalement à une mystification. Pour lui, il ne sagissait que de feux follets. Cette explication péremptoire allait revenir maintes fois par la suite et l'U.S. Air Force en fit, on le sait, un usage excessif. Ces événements se déroulèrent à Eguyn (Pays de Galles) au moment où une certaine Mary Jones avait toute une série de visions religieuses.

Cette année 1905 commençait bien en fait, car dans nos archives, elle s'avère être la plus fertile en incidents de type OVNI depuis le début de notre siècle. Quelques semaines après l'affaire des « feux follets » gallois, le 29 mars, vers 22 h 00, de nombreuses personnes purent observer comme une sorte de « projecteur » qui s'alluma dans le ciel de Cardiff (Pays de Galles). Ce phénomène est rapporté dans la revue « English Mechanic » (vol. 81, p. 220) par un certain Arthur Mee, mais une autre publication britannique, le « Cambrian Natural Observer » (1905-32) précisait à l'époque qu'on avait vu comme un objet pareil « à une barre métallique chauffée, avec une auréole orange, et suspendue verticalement ». Le dernier bulletin cité était l'organe de la Société Astronomique du Pays de Galles, une région qui allait encore faire beaucoup parler d'elle dans les mois et les années qui vont venir. Très exactement trois jours plus tard, c'est-à-dire le 1er avril 1905, un objet étrange, ne ressemblant en rien à un poisson, apparut dans le ciel de Cherbourg. Bien que le quotidien normand « L'Astre » décrit le phénomène comme une grosse étoile rougeâtre en mouvement, Camille Flammarion, l'astronome bien connu, expliqua cette observation par la planète Vénus dans un des bulletins de la Société Astronomique de France (vol. 19, p. 243). Mais qu'en était-il exactement ? Le « Journal des Débats » du 4 avril signalait qu'en fait l'objet était apparu à plusieurs reprises, entre 20 h 00 et 22 h 00, au-dessus de la ville de Cherbourg. Dans une autre édition du « Journal des Débats » (12 avril), on précise que la dimension apparente était de 15 cm et que l'objet était ovale. Dans « Le Figaro » du 13 avril, le commandant de Kerillis du « Chasseloup-Laubut » estimait que la position du corps ne correspondait nullement à celle de Vénus. Le journal « Le Temps » qui reprenait également l'observation, signalait en outre qu'un objet semblable fut observé à Tunis, dans la nuit du 9 au 10 avril, pendant quelques minutes. Le « Figaro » du 15 avril signalait aussi que la nuit du 11 avril, les gardiens du phare « La Blanche » observèrent comme un ballon éclairé dans le ciel, ils lui firent des signaux et celui-ci disparut. Privé de nouvelles, les gardiens de ce phare ne connaissaient bien évidemment pas l'affaire de Cherbourg. Dans les « Annales » du 23 avril 1905 (p. 271), un certain Henri de Parville signait un bien beau morceau d'anthologie de littérature prétendumment scientifique : « Comment, pas un mot sur les lueurs de Cherbourg ? Eh non ! pas un seul mot. D'ailleurs

---

s'est terminée. Donnez une description sommaire des conditions météorologiques et précisez la direction du vent. Notez **tous** les phénomènes aériens que vous observerez (avions, satellites, météores et OVNI of course !) en précisant l'heure, l'orientation de la trajectoire et l'élévation en degrés.

Matériel indispensable : une montre, une boussole, un bloc-notes.

Matériel souhaitable : un appareil photographique, des jumelles, un détecteur magnétique, un télescope.

Vous pouvez prendre des photos du ciel en pose pour autant que l'appareil soit fixé sur un pied très stable. N'oubliez pas de noter l'heure ou vous aurez ouvert puis fermé l'obturateur à chaque prise de vue.

Dès le lendemain, envoyez votre fiche de surveillance à la SOBEPS (nouvelle adresse : avenue Paul Janson, 74 1070 Bruxelles) qui la transmettra ensuite à la SVEPS.

Si aux dates proposées vous vous trouvez en vacances à l'étranger, vous pouvez également participer à ces soirées d'observation.

c'est bien fini aujourd'hui. On en parle plus guère; on aurait dû commencer par là. Ce n'est pas le phénomène aperçu, au fond, qui présente quelque intérêt; c'est cette hallucination d'une foule considérable qui, une semaine durant, a tout vu, sauf la réalité. Quelle singulière mentalité ! Toutes les hypothèses ont été émises, sauf la bonne : signaux, ballons, cerfs-volants avec foyer d'acétylène, nouvel astre, comète, planète, astre rouge ou vert, projections lumineuses, etc. Le phénomène n'a pas été spécial à Cherbourg, on l'a vu ailleurs et on a même fait des observations du côté de la Méditerrannée. M. le docteur Farel nous écrit de Calvisson-les-Moulins (Gard) : « ... la lueur étrange de Cherbourg ne pourrait-elle pas s'expliquer par la « brouillée lumineuse » que doit produire sur un ciel estompé de vapeurs, la conjonction Vénus-Jupiter-Lune à son premier quartier ? Je l'ai consigné sur notre livre d'or du Roc-de-Gachone au 10 mars dernier. Le 12 avril encore je voyais Vénus au-dessus du Roc plus haut que tous les feux nocturnes qui émaillent l'immense panorama ». J'ai d'ailleurs reçu beaucoup de documents, mais à quoi bon s'en occuper. Cette illusion qui a étonné tant de personnes s'est déjà présentée plusieurs fois dans le passé. Nous l'enregistrons dans l'espoir que lorsqu'elle se produira encore, on saura à quoi s'en tenir sur ce phénomène parfaitement simple et naturel ».

Alors, que faut-il en penser ? Ma conviction personnelle est que la planète Vénus a commencé, en avril 1905, une belle carrière « d'agent de confusion », et que d'autres astronomes ou scientifiques n'allaient pas manquer de l'utiliser à nouveau quelques décennies plus tard pour expliquer bon nombre d'observations d'OVNI.

En plein été de cette année 1905, à Horodnicul de Sus, dans les environs de Radauti (Bucovina-Roumanie), le Dr I. P. de Craiova put observer les évolutions d'un objet plat en forme de disque, plus grand que la pleine lune, et qui était fortement éclairé par une source lumineuse fixée sur lui. Cet objet se déplaça rapidement de l'est vers l'ouest, en se balançant. Bien que très âgé, le témoin se souvient qu'à l'époque il fut très marqué par cette « vision » et qu'il se sentit inquiet et même anxieux quelque temps après.

Dans « English Mechanic » (vol. 86, p. 100), le Colonel Markwick, déjà cité plus haut, signale que le « Cambrian Natural Observer » (1905, 30-35) mentionne une observation étrange faite le 2 septembre 1905, à Llangollen, Pays de Galles (une fois de plus). On aurait vu à cette date un objet très sombre se déplacer à une vitesse estimée à 30 km/heure, à une altitude d'environ 3000 mètres. L'objet, d'une longueur de 3 m, semblait avoir de courtes ailes et se déplaçait en s'inclinant légèrement. On pouvait aussi y distinguer comme « quatre pieds ». Cinq jours plus tard, une substance rougeâtre tomba du ciel à Llanellez, non loin du lieu de l'observation précédente.

En décembre 1905, dans le Massachussetts (Boston, Worcester et d'autres villes), on observait un objet volant muni d'un phare, de forme allongée, qui se déplaçait à des vitesses variables. Ultime vestige de la vague de 1896-97 ou préfiguration de ce qui allait se produire en 1909-10. Mais n'anticipons pas.

Il m'est cependant impossible de passer sous silence le témoignage de M. J. A. Jackson, de Silshee (Californie). Le 2 août 1905, très tôt dans la matinée (vers 01 h 30), il apercevait à son tour — témoin unique après huit années de calme — un « vaisseau aérien ». Le « Brawley News » du 4 août 1905 ajoutait : « M. Jackson, un citoyen bien connu de Silshee, aperçut une lumière brillante dans le ciel juste au-dessus de lui. La lueur, en se rapprochant, se révéla être un navire aérien d'environ 20 m de long, avec un projecteur à l'avant et plusieurs autres lumières à bord. La machine mystérieuse semblait être seulement mue par des ailes qui battaient comme celles d'un gigantesque oiseau. Apparemment il n'y avait pas de ballon comme c'est habituellement le cas pour les dirigeables.

M. Jackson, se trouvant près de la maison de W. F. Wilsie, alla le réveiller et ce dernier put encore voir les lueurs juste avant qu'elles ne disparaissent. (...) La même nuit, H. E. Abbott, directeur du bureau de poste d'Imperial, fut brutalement sorti de son sommeil par l'apparition d'une brillante lumière. On aurait dit un feu dans le ciel. Il était alors 01 h 30 et on peut penser que cette lueur aveuglante était sans doute le faisceau du projecteur du navire aérien ».

Tout cela est bien curieux.

Michel Bougard.

SERVICE LIBRAIRIE DE LA SOBEPS

Nous vous rappelons que les ouvrages suivants sont en vente à la SOBEPS où vous pouvez les obtenir en versant le montant de la commande au C.C.P. n° 000-316209-86 de la SOBEPS, boulevard A. Briand, 26 - 1070 Bruxelles, ou au compte bancaire n° 210-0222255-80 de la Société Générale de Banque. Pour la France et le Canada, uniquement par mandat postal international ou par transfert bancaire (ne pas envoyer de chèque).

— **DES SOUCOUPES VOLANTES AUX OVNI**, de Michel Bougard (éd. SOBEPS); une œuvre collective écrite sous la direction de notre rédacteur en chef et qui tente de faire le point de la recherche ufologique — **325 FB.**

— **A IDENTIFIER ET LE CAS ADAMSKI,** de Jean-Gérard Dohmen (éd. Travox); premier ouvrage belge d'expression française traitant du phénomène OVNI, avec récit d'observations en Belgique — **490 FB.**

— **LA NOUVELLE VAGUE DES SOUCOUPES VOLANTES,** de Jean-Claude Bourret (éd. France-Empire); ouvrage où ont été réunis les meilleurs extraits de l'émission du même nom diffusée sur France-Inter, ainsi que de nombreux entretiens ou cas que la station n'avait pas eu la possibilité de diffuser — **320 FB.**

— **LE NOUVEAU DEFI DES OVNI**, de Jean-Claude Bourret (éd. France-Empire); les dossiers de la Gendarmerie Française, des enquêtes inédites, et les avis récents des principaux chercheurs français : en particulier les travaux de Jean-Pierre Petit sur la propulsion magnétohydrodynamique des OVNI — **365 FB.**

— **MYSTERIEUSES SOUCOUPES VOLANTES,** de Fernand Lagarde et le groupement « Lumières dans la Nuit » (éd. Albatros); œuvre collective nous présentant les réflexions sur le sujet de chercheurs comme Aimé Michel et Jacques Vallée et décrivant des voies de recherches possibles pour une étude approfondie du phénomène — **350 FB.**

— **LES SOUCOUPES VOLANTES VIENNENT D'UN AUTRE MONDE** et **BLACK-OUT SUR LES SOUCOUPES VOLANTES,** de Jimmy Guieu (éd. Omnium Littéraire); deux « classiques » de l'ufologie française, récemment réédités — **265 FB** le volume.

— **LE LIVRE NOIR DES SOUCOUPES VOLANTES,** d'Henry Durrant (éd. Laffont); « histoire des réactions des hommes face au phénomène OVNI », se distingue par son ordonnance et sa chronologie rigoureuse — **250 FB.**

— **LES DOSSIERS DES OVNI,** d'Henry Durrant (éd. Laffont); une analyse méthodique et très documentée des invariants qui se dégagent des observations et des preuves matérielles qui se sont accumulées — **285 FB.**

— **SOUCOUPES VOLANTES, 20 ANS D'ENQUETES**, de Charles Garreau (éd. Mame); ce pionnier de la recherche sérieuse sur les OVNI en France, fait le point de sa longue expérience — **250 FB.**

— **FACE AUX EXTRATERRESTRES,** de Charles Garreau et Raymond Lavier (éd. J-P. Delarge); avec un dossier de 200 témoignages d'atterrissages en France — **395 FB.**

— **DES SIGNES DANS LE CIEL,** de Paul Misraki (éd. Mame); ouvrage de réflexion, abordant sous un angle original la question des relations entre OVNI et phénomènes religieux — **320 FB.**

— **CHRONIQUES DES APPARITIONS EXTRATERRESTRES,** de Jacques Vallée (éd. Denoël); expose les vues très personnelles de l'auteur sur l'ufologie; comprend un catalogue de 900 cas d'atterrissage — **345 FB.**

— **LE COLLEGE INVISIBLE,** de Jacques Vallée (éd. Albin Michel); dans lequel l'auteur tente de relier les OVNI aux phénomènes para-psychologiques — **310 FB.**

— **DISPARITIONS MYSTERIEUSES,** de Patrice Gaston (éd. Laffont); à l'aide de documents et de nombreux témoignages authentiques, l'auteur nous entraîne dans un monde étrange et inconnu, celui des disparitions de milliers de personnes sans qu'aucune trace ne soit laissée — **295 FB.**

— **LE DOSSIER DES SOUCOUPES VOLANTES, CEUX VENUS D'AILLEURS** et **OVNI DIMENSION AUTRE**, de Jacques Lob et Robert Gigi (éd. Dargaud); trois tomes d'une étude fort complète et objective présentée sous forme d'excellentes bandes dessinées — **235 FB** chaque volume.

— **LES OBJETS VOLANTS NON IDENTIFIES : MYTHE OU REALITE ?**, du Dr J. Allen Hynek (éd. Belfond); un ouvrage dans lequel le Dr Hynek explique pourquoi il faut tenter l'aventure de l'étude sérieuse du phénomène OVNI en dévoilant des documents inédits et sa conception des études à mener — **340 FB.**

— **SOUCOUPES VOLANTES, AFFAIRE SERIEUSE,** de Frank Edwards (éd. Laffont); un des meilleurs ouvrages américains, s'attaquant avec esprit aux attitudes officielles et décrivant de nombreuses observations — **265 FB.**

— **LES ETRANGERS DE L'ESPACE,** du Major Donald E. Keyhoe (éd. France-Empire); la traduction française de « Aliens From Space », un ouvrage où l'ancien directeur du NICAP expose les démêlés qu'a suscité le phénomène OVNI dans les milieux officiels aux Etats-Unis — **320 FB.**

— **LES OVNI EN U.R.S.S. ET DANS LES PAYS DE L'EST,** de Julien Weverbergh et Ion Hobana (éd. Robert Laffont); pour la première fois en langue française, un dossier sur les nombreuses observations d'OVNI d'au-delà le « Rideau de fer » — **440 FB.**

— **LE LIVRE DES DAMNES,** de Charles Fort (éd. Losfeld); premier recenseur de phénomènes curieux de l'espace, Fort a réuni dans cet ouvrage une incroyable collection de faits la plupart encore inexpliqués de nos jours — **300 FB.**

The nicest bookshop in Brussels !

BRITT'S

BOOKSHOP

Offers you English books from around the world and elsewhere too. Manages also to quench your thirst for UFO books and other enigma subjects. Come round and see us.

rue du Marché au Charbon, 39 1000 Brussels Telephone : 02-512 87 54

« KADATH »

la revue qui servit de base à l'anthologie « **Chroniques des civilisations disparues** », parue en album aux éditions Robert Laffont.

Continue à paraître 5 fois par an :
40 ou 44 pages abondamment illustrées et entièrement consacrées aux véritables énigmes de l'archéologie.

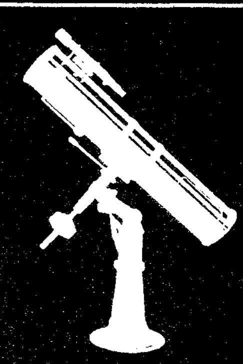
Abonnement : FB 450 — à l'ordre de « Prim'Edit » sprl.

Belgique : CCP 000-0979.148-30 ou au compte bancaire 210-0909.368-45

Etranger : FB 520 — uniquement par mandat postal international.

Adresse : Boulevard Saint-Michel, 6 - boîte 9 1150 Bruxelles - Tél. 02 - 734.82.91

JUMELLES, SPOTTING-SCOPES, TELESCOPES, LUNETTES ASTRONOMIQUES, MICROSCOPES, REPARATIONS, ETC.





ATELIER ET MAGASIN D'INSTRUMENTS OPTIQUES
PIERRE SLOTTE, Chaussée d'Alsemberg, 59
1060 BRUXELLES. Téléphone : 02-537.63.20

Le guide de l'enquêteur : un ouvrage que vous devez posséder.

Cet aide-mémoire présente près de 200 questions à poser aux témoins d'observations d'OVNI, couvrant toutes les situations possibles. Vous y apprendrez comment estimer une altitude ou des dimensions par la technique de la triangulation, comment décrire une trajectoire, comment analyser et étudier les traces au sol ou les autres phénomènes physiques signalés, comment rédiger un bon rapport, comment affecter un cas d'un indice de crédibilité et d'étrangeté, etc...

Outre les rubriques mentionnées ci-dessus, vous y trouverez quelques données astronomiques concernant l'observation des étoiles et des planètes, la visibilité du Soleil et de la Lune, ainsi qu'un calendrier perpétuel.

Si l'ufologie vous passionne, cet ouvrage vous sera toujours d'un précieux secours.

En vente à la SOBEPS au prix de 95 FB. Le montant de la commande est à verser au C.C.P. 000-0316209-86 de la SOBEPS, boulevard A. Briand, 26 - 1070 Bruxelles, ou au compte bancaire nº 210-0222255-80 de la Société Générale de Banque. Pour la France et le Canada, uniquement par mandat postal international (ne pas envoyer de chèque).